

SOUR EL-GHOZLANE, BOUIRA
UNE MÈRE TENTE
D'ÉGORGER SA FILLE DE 9 ANS

Page 6

VISITE DE "MBS" EN ALGÉRIE
TAPIS ROUGE POUR UNE
POIGNÉE DE DOLLARS...

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3558 | Mercredi 5 décembre 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, 16^{ES} DE FINALE DE LA LIGUE
DES CHAMPIONS



LA SAOURA EN
CONQUÉRANT À ABIDJAN

Page 17

APRÈS DES ANNÉES DE BANNISSEMENT

REVOILÀ

BELKHADEM

Page 3



ILS DEMANDENT AUX DOUANES D'APPLIQUER
UNE DÉCISION DE JUSTICE
DES PATRONS
SOUTIENNENT CEVITAL

Page 6

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
34 MORTS ET 978 BLESSÉS
EN UNE SEMAINE

Page 4



3

projets associatifs
lancés dans la
wilaya de Ouargla
en octobre dernier.

75

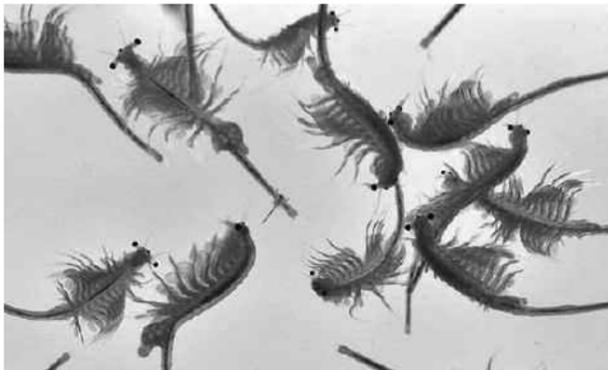
copies
de documentaires
sur la Guerre de
libération nationale
répertoriées à Oran.

700

Palestiniens expro-
priés d'El Qods Est
par une décision de
la CS israélienne.

L'artémie, une richesse naturelle à valoriser à Ouargla

L'artémie ou "artémia salina" (une espèce de crustacés), qui se trouve en abondance dans les chotts et sebkhas de la région sud-est du pays, est une richesse naturelle à valoriser, ont estimé des cadres de la Direction de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH) de la wilaya d'Ouargla. Ce petit crustacé, très demandé dans l'aquaculture au regard de ses utilisations comme aliment de poissons, permet notamment d'ouvrir de nouvelles opportunités d'investissement dans le domaine de l'aquaculture dans cette région qui recèle d'importants gisements naturels d'artémia salina, a affirmé à l'APS le DPRH, Nadhir Kourichi, en marge d'une manifestation "Portes ouvertes" sur le secteur. Les études scientifiques, effectuées ces dernières années sur cette espèce collectée souvent sous forme de fines coques (œufs) mêlées à du sable, se sont soldées par l'identification de gisements naturels d'artémia dans différentes zones humides. Les journées portes ouvertes, qui se sont étalées sur trois jours, ont vu défiler de nombreux intervenants,



dont les représentants de la station expérimentale de l'aquaculture saharienne de Hassi-Ben-Abdallah, l'Ansej, la Cnac et l'Angem.

Un guide pour la prise en charge des femmes victimes de violence

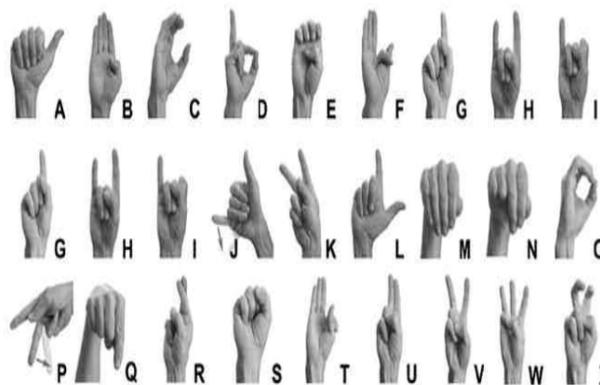


Un guide visant à consolider les dispositifs de lutte contre les violences à l'égard des femmes a été élaboré au profit des acteurs de la prise en charge des victimes. Il s'agit d'un ouvrage pratique uniformisé mettant en relief les aspects juridiques et

psychologiques relatifs à la prise en charge des femmes victimes de violence. Le guide a déjà été élaboré et devrait être prochainement publié, cette initiative entre dans le cadre d'une convention conclue entre l'ADS et l'association Chougrani en janvier 2017 pour une durée de deux années. Le renforcement des capacités des cadres des structures de prise en charge des femmes en situation vulnérable constitue l'objectif majeur ciblé à travers cette publication. Ce partenariat a en outre permis la mise en oeuvre d'une opération pilote au niveau du Centre national des femmes victimes de violence, implanté à Mostaganem. L'opération en question a consisté en la formation et insertion socio-professionnelle de jeunes pensionnaires de ce Centre par l'apprentissage d'une activité dédiée à la prise en charge des personnes à mobilité réduite. Des ateliers thématiques, des caravanes de sensibilisation et une étude de terrain figurent parmi les autres actions initiées dans le cadre de ce même partenariat avec l'association "Chougrani".

Encadrement pédagogique d'enfants sourds-muets à Tamanrasset

96 enfants sourds-muets sont pris en charge pédagogiquement au niveau de l'école spécialisée pour personnes aux besoins spécifiques dans la wilaya de Tamanrasset. Ouverte en novembre 2004, cette structure spécialisée d'une capacité d'accueil de 100 places, assure des cours pour les enfants des cycles primaire et moyen, répartis sur 8 salles de cours, en plus de 2 salles ouvertes au niveau d'un lycée de la ville de Tamanrasset. Les pensionnaires sont encadrés par des psychologues, des orthophonistes, des psychopédagogues et des cliniciens. L'école en question a arrêté, dans le souci d'une meilleure prise en charge de ses pensionnaires, et en coordination avec les associations, un riche programme d'assistance à cette frange sociale consistant en diverses activités culturelles et récréatives, dont le théâtre, la couture et les travaux manuels, susceptibles de contribuer à leur insertion sociale. Les responsables de cette école plaident néanmoins sur l'importance de l'ouverture de nouveaux postes budgétaires, dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), pour promouvoir la mission de cette école spécialisée, en sus de la program-



mation d'une opération d'extension de l'école pour contenir le grand nombre d'enfants aux besoins spécifiques, ainsi que la programmation de sessions de formation des cadres pour accompagner cette frange sociale.

ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

"La force d'une nation se mesure à sa fidélité à son passé, à son patrimoine et à son histoire, mettant en garde contre l'éloignement du référent religieux de nos aïeux basé sur la modération et le juste milieu et se renouvelant par l'Ijtihad."



Les smartphones interdits dans des restaurants pour obliger les familles à se... parler

Les smartphones ont envahi notre quotidien. Face à ce phénomène de société, certaines enseignes tentent de réagir. Au Royaume-Uni, la chaîne de restaurants Frankie and Benny's a décidé d'interdire l'usage du téléphone pendant une semaine. Une initiative entamée après la publication d'études montrant qu'environ un tiers des enfants estiment que leurs parents passent trop de temps sur leur téléphone portable. En France, ils seraient 37 %, selon les chiffres de l'Observatoire des pratiques numériques, rapporte The Independent. Depuis ce jeudi, les restaurants Frankie and Benny's sont donc devenus des "zones sans smartphone". Jusqu'au 7 décembre, toutes les personnes qui viennent dans cette enseigne devront déposer leur smartphone dans une boîte sur la table. La chaîne de restaurants offre même le repas aux enfants afin d'inciter leurs clients à venir avec leurs progénitures pendant l'opération.

Il s'arrête pour une... pause pipi, sa voiture tombe dans un précipice

Un automobiliste qui s'était arrêté quelques instants pour satisfaire un besoin naturel a eu la surprise de découvrir que sa voiture avait disparu, croyant à un vol alors qu'elle avait en réalité dégringolé une pente de 150 mètres, a annoncé lundi la police autrichienne. L'homme, un Polonais âgé de 52 ans, s'était garé sur un parking près d'Ausserferm, une localité du Tyrol, dans les Alpes autrichiennes. Mais le parking était en légère pente et le frein à main déficient. Alertée par l'automobiliste venu déposer plainte pour vol, la police a constaté que le véhicule s'était mis en mouvement tout seul et était tombé 150 mètres en contrebas, après avoir traversé une nationale. Le véhicule était heureusement vide et l'axe routier désert au moment des faits, a relevé la police.

APRÈS DES ANNÉES DE BANNISSEMENT

Revoilà Belkhadem !

Disparu des radars depuis quelques temps déjà l'ancien secrétaire général du parti du FLN, Abdelaziz Belkhadem, refait surface.

PAR KAMAL HAMED

A la faveur des consultations engagées par la nouvelle direction politique de l'ex-parti unique avec certains poids lourds du parti, Belkhadem est, en effet, de nouveau, sous les feux de la rampe.

Il a ainsi été reçu hier au siège national du FLN par le coordinateur du parti, Mouad Bouchareb. Et c'est sans doute la première fois que cet ex-secrétaire général remet les pieds à Hydra depuis qu'il a quitté son poste, mais surtout depuis qu'il a été pratiquement banni par le président de la République et néanmoins président du parti, Abdelaziz Bouteflika. Pour la petite histoire, en effet, Abdelaziz Belkhadem a subi les foudres du Président Bouteflika au lendemain de l'élection présidentielle de 2014. Au mois d'août plus exactement, soit 4 mois après la réélection du Président pour un quatrième mandat, Belkhadem a été brutalement éjecté de sa fonction officielle au sein de la présidence de la République ainsi que de toutes les instances du parti du FLN. Le 26 août 2014, le Président Bouteflika avait "pris un décret en vertu duquel il a mis fin aux fonctions de Abdelaziz Belkhadem en qualité de ministre d'État, conseiller spécial à la présidence de la République, ainsi qu'à toutes ses activités en relation avec



l'ensemble des structures de l'État". Le chef de l'État avait également décidé de chasser Belkhadem du FLN. Le "contact a été pris avec le secrétaire général du Parti du Front de libération nationale (FLN) à l'effet de prendre les mesures nécessaires afin de mettre fin aux fonctions de Abdelaziz Belkhadem au sein du parti et interdire sa participation aux activités de l'ensemble de ses structures", avait précisé la présidence de la République dans un communiqué. A l'époque c'était la stupeur générale tant Belkhadem était très proche du Président et jouissait, partant, de sa totale confiance. Plus de quatre années après cet événement l'on ignore encore les vrais raisons à l'origine de ce bannissement inédit dans les annales politiques. Ce d'autant que Belkhadem s'est, depuis,

muré dans un silence de plomb refusant de faire le moindre commentaire sur cette fracassante révocation. Mais petit à petit il a commencé à sortir de l'ombre, certes de manière discrète, en manifestant une présence épisodique. N'ayant pas été exclu du parti il gardait ainsi son statut de militant et c'est sans doute à ce titre qu'il œuvrait, de concert avec Abderrahmane Belayat et dans une relative discrétion, contre la direction d'Amar Saadani d'abord et de Djamel Ould Abbès ensuite, en revendiquant notamment l'institution d'une instance transitoire pour gérer les affaires du parti en vue de la tenue d'un congrès unitaire. Mais maintenant que la donne semble avoir totalement changé avec les rebondissements que connaît le parti, Belkhadem apparaît au grand jour.

En effet l'audience que lui a accordée le nouveau chef de file du parti, qui agit selon une feuille de route élaborée par le président du parti, sonne comme une réhabilitation définitive d'Abdelaziz Belkhadem. Ce dernier, qui garde une bonne image au sein de la base militante du parti et de certains cercles du pouvoir, n'a jamais caché son ambition politique d'accéder à la plus haute marche du pouvoir avec la précision, toutefois, qu'il ne présentera jamais sa candidature à l'élection présidentielle, si l'actuel locataire d'El Mouradia est partant dans la course. C'est pourquoi ce retour par la grande porte ne manquera pas de susciter, à quelques mois du scrutin présidentiel, moult interrogations et hypothèses.

K. H.

DES CANDIDATS DU PARTI DISQUALIFIÉ AUX SÉNATORIALES

Colère au RND

Dans la course engagée pour rafler le maximum de sièges au Conseil de la nation, lors des élections sénatoriales pour le renouvellement de la moitié des sièges qui auront lieu le 29 décembre prochain, le Rassemblement national démocratique (RND) est en train de vivre une situation pour le moins fort embarrassante.

En effet de nombreuses candidatures de ce parti ont été invalidées.

Les commissions de wilaya ont ainsi rejetés les dossiers des candidats du RND sous prétexte qu'ils ne sont pas conformes aux textes réglementaires. Selon des sources au sein de ce parti c'est en effet le cas dans pas moins de 8 wilayas du pays. C'est énorme puisque cela concerne le 1/3 des sièges que se disputeront les élus locaux le 29 décembre, soit 24. Si cette disqualification se confirme dans les prochains jours ce sera, incontestablement, un très rude coup pour le parti du Premier ministre, Ahmed Ouyahia. On comprend dès lors pourquoi les bases du RND sont en ébullition à cause de cette donne.

Des élus de ce parti, en guise de réplique à ce qui est considéré comme une injustice de la part notamment des

walis, ont même brandi la menace de se retirer des assemblées locales élues c'est-à-dire les APC et les APW. Dans leurs communiqués de condamnation les bureaux locaux du RND ont ouvertement accusés les autorités locales d'avoir fomenté un véritable complot contre le parti. C'est dire que la colère est à son paroxysme et cela risque de provoquer des situations incontrôlables. Certains candidats sont disqualifiés à cause des poursuites judiciaires dont ils font l'objet. Or toutes ces affaires sont encore pendantes devant les tribunaux. Selon les dispositions de la loi organique portant code électorale les candidats qui n'ont pas été condamnés par une décision de justice demeurent parfaitement éligibles.

Et c'est cet argument qui est avancé par les instances du RND qui ne comprennent pas comment les commissions de wilaya ont pu faire l'impasse sur ces dispositions. Ce d'autant que des candidats disqualifiés ont disputés les élections locales de l'automne 2017 tout en étant poursuivis en justice pour différentes raisons. Pourquoi alors ces commissions ne les ont-ils pas disqualifiés en 2017 ? Face à cette situation la direction nationale du RND est

intervenue pour circonscrire cette fronde et éviter tout probable débordement. Tout en exprimant sa totale incompréhension de cette disqualification en série des candidats du parti, le porte-parole du RND, Seddik Chiheb, a exprimé aussi sa totale confiance en l'impartialité de la justice algérienne. Car le RND dispose du droit de faire appel auprès des tribunaux contre ces décisions.

Et c'est effectivement ce qui a été fait par les instances locales du parti qui espèrent que la justice réhabilite ces candidats et leur donne la chance de disputer le prochain scrutin contre, notamment, les candidats du FLN.

Ce dernier parti est accusé par des élus du RND d'être, avec la complicité des commissions de wilaya, à l'origine de ces disqualifications arbitraires dont le but évident de s'assurer une victoire le jour "J".

Car l'échéance électorale du 29 décembre va opposer surtout les candidats des deux partis pour une question de leadership au Conseil de la nation. Chaque parti ambitionne d'avoir le dernier mot dans un scrutin qui s'annonce très serré.

K. H.

SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

5 éléments arrêtés à Médéa, Oran et Mila

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté lundi à Médéa, Oran et Mila, 5 éléments de soutien aux groupes terroristes, tandis que d'autres détachements ont découvert et détruit à Tizi-Ouzou et Batna 12 casemates pour terroristes, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, le 3 décembre 2018 à Médéa, Oran

et Mila, 5 éléments de soutien aux groupes terroristes, tandis que d'autres détachements ont découvert et détruit, lors d'opérations de fouille et de ratissage menées à Tizi-Ouzou et Batna, 12 casemates pour terroristes contenant des vêtements, des effets de couchage, des produits pharmaceutiques et divers objets", précise le communiqué.

Un détachement de l'ANP a saisi, lors d'une patrouille de fouille et de recherche menée à Bordj-Badji-Mokhtar, un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, un

chargeur garni, ainsi que 3 véhicules tout-terrain, 5 groupes électrogènes, 7 marteaux-piqueurs et 1 téléphone satellitaire. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP, en coordination avec les services des Douanes, ont intercepté, à Tamanrasset et In-Guezzam, 36 orpailleurs et 2 contrebandiers, et saisi 2 véhicules tout-terrain, 1,64 tonne de denrées alimentaires et des outils d'orpaillage, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé 2 narcotrafiquants en possession de 9,15 kilogrammes

de kif traité à Bejaïa.

D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à Médéa, 2 individus en possession de faux billets de banque en monnaie nationale s'élevant à 1.008.000,00 DA, tandis que des gardes-côtes ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 164 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, El-Ghazaouet et Mostaganem, conclut le communiqué du MDN.

K. H.

JUSTICE

Fin de la peine-sanction pour se diriger vers une peine de resocialisation

Tayeb Louh, ministre de la Justice, a révélé un projet de révision des dispositions relatives à la peine d'intérêt public, afin d'élargir la portée de son application en tant que peine de substitution pour l'établissement pénitentiaire.

PAR IDIR AMMOUR

Être coupé du monde civilisé, n'est pas si simple à supporter. La peine de prison pèse sur de nombreux droits fondamentaux (expression, vie de famille, droits civiques, intimité, dignité...). Ainsi, et malgré les propositions et les missions confiées à l'Administration pénitentiaire, les conditions de vie des détenus sont très dures, voire souvent inhumaines, en raison d'un manque de moyen humain et financier. Les conditions de détention fragi-



lisent un peu plus ces derniers, et rendent difficile leur réinsertion, tant professionnelle que sociale. Conscients du marasme qu'endure l'humain dans plusieurs cas de figures, le ministre de la Justice soutient la nécessité d'améliorer la situation et les conditions de détention des détenus dans les établissements pénitentiaires, afin de consolider les critères de défense sociale et d'intégration par le biais du programme présidentiel de réforme de la justice.

S'exprimant lors d'un séminaire organisé par le ministère de la Justice, en coopération avec l'Université Naïf Arab pour les sciences de la sécurité sur le thème : "Alternatives aux sanctions contre la

liberté", au Centre international de conférences, Abdelatif Rahal, le ministre, Tayeb Louh, a déclaré que son département examinait actuellement les dispositions relatives à la peine de travail dans l'intérêt public et ce, en élargissant le champ d'application, qui est considérée de manière limitée dans le texte actuel. Tout en précisant que "l'inclusion de l'Algérie dans la peine de travailler pour l'intérêt public comme punition alternative, est une étape importante dans la modernisation du système de punition et dans la poursuite de l'humanisation de la peine". "L'Algérie a adopté une politique pénale, fondée sur l'analyse de méthodes scientifiques dérivées de l'analyse de la réalité et du comporte-

ment criminel", a-t-il ajouté. Tout en précisant qu'une liste de mesures et de modifications du Code de procédure pénale accordant une grande importance aux mesures non privatives de liberté, notamment la médiation judiciaire et les ordonnances pénales, a révélé une réduction du nombre d'affaires prévues en raison de ces mesures, qui est passée à 34,34% en 2016, puis à 38,46% l'année suivante. Donc, la volonté des pouvoirs publics est d'assurer à la fois, la sécurité et de développer l'accompagnement à la réinsertion des détenus. On assiste donc à la fin de la peine sanction, pour se diriger vers une peine de resocialisation. L'objectif est d'éviter la récidive.

I. A.

ROND À BÉTON ALGÉRIEN

L'exportation vers l'Amérique entamée

PAR CHAHINE ASTOUATI

"10 millions de tonnes de ciment et 18 millions coupures textiles en plus du fer et des engrais, seront exportés, dans les prochaines années en Amérique, suite au excédent de production à l'instar du rond à béton", a assuré hier, le ministre de l'Industrie et des Mines. L'invité du matin à la Chaîne 1 de la Radio algérienne a expliqué que "la chute des prix du pétrole en 2014 était un leitmotiv de la diversification de l'économie nationale dans le secteur industriel, à l'instar du tourisme et de l'agriculture", ajoutant que le souci de satis-

faction des chantiers des quatre millions de logements, lancés par le président de la République, en matériaux de construction on exportait 6 millions de tonnes de ciment et de grandes quantité de rond à béton et de céramique, on a pu atteindre une autosuffisance avant d'exporter l'excédent - 3 millions de tonnes - en 2017. "Un excédent qui va atteindre les 10 millions de tonnes", a-t-il indiqué.

Le ministre a divulgué que le groupe Gika participe à hauteur de 50% de la production nationale, alors que les producteurs privés se partagent les 50% restants. Le ministre a égale-

ment révélé que le textile algérien a pris le chemin de l'Europe, après la mise en production de l'usine de Rélizane dont le parachèvement de son expansion se fera dans les 4 ans à venir.

Un complexe qui emploie 25 mille employés, et produit 30 millions de coupons dont 60% sera exporté.

Le ministre n'a pas manqué d'évoquer l'importance du projet de transformation du phosphate, dont les travaux de réalisation, récemment lancés à Tébessa - à coût de 1500 milliards de dinars - où vont être transformés tous les engrais comme l'ammoniac et le phos-

phate, à hauteur de 4 millions de tonnes dont trois exportables via le port de Annaba qui permet aussi de recevoir des matières premières importées. S'agissant du partenariat avec les saoudiens, M. Yousfi a fait savoir, que son département ministériel et Sonatrach entreprendront, dans les dix prochains jours, en discussion avec les géants de la pétrochimie saoudiens, tels Saipec, pour le lancement, outre des projets privés mixtes, d'un projet pour les industries pétrochimiques.

C. A.

FORUM INTERNATIONAL SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN GOUVERNANCE

Début des travaux

PAR RANIA NAILI

Les travaux du Forum international sur le "Renforcement des capacités en gouvernance" ont été ouverts, hier à Alger, par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui.

Dans son allocution d'ouverture de ce forum, organisé par le ministère de l'Intérieur en partenariat avec l'Académie nationale chinoise de la gouvernance (CNAG), M. Bedoui a souligné que "l'amélioration des compétences des fonctionnaires de l'administration publique est devenue un impératif, dans la perspective de hisser le niveau de professionnalisme et

jouir en même temps d'une vision prospective à long terme", ajoutant qu'il s'agit de "s'adapter à la nouvelle donne sur le plan socio-économique et se mettre ainsi au service du citoyen et du pays".

Par ailleurs, un mémorandum entre le ministère de l'Intérieur et la CNAG a été signé après l'ouverture de ce forum qui se déroulera en trois panels, dont les thèmes sont dédiés à la gouvernance.

Ce forum vise à bâtir un réseau mondial de partenariat et à identifier et explorer les prochaines étapes de la coopération bilatérale et multilatérale, en matière de partage de connaissances et de renforcement des capacités de gouvernance, a-t-on indiqué auprès du ministère de l'Intérieur.

Considéré comme une occasion pour le développement des liens de partenariat avec des partenaires nationaux et étrangers, ce forum permettra aussi de riches échanges autour de la gouvernance, dans le cadre du renforcement du partenariat algéro-chinois.

Il permettra en outre d'établir des recommandations visant à mettre en place un nouveau programme de formation en matière de gouvernance, basé sur les nouvelles orientations mondiales en la matière et de développer une stratégie pour l'inclusion des écoles de gouvernance dans la recherche scientifique et le conseil pour la prise de décision.

R. N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

34 morts et 978 blessés en une semaine

Trente-quatre personnes ont perdu la vie et 978 autres ont été blessées, dans plusieurs accidents de la circulation survenus durant la période du 25 novembre au 1er décembre 2018 dans plusieurs régions du pays, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile.

La wilaya de Biskra déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 4 personnes, alors que 15 autres ont été blessées, suite à 21 accidents de la route. Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'évacuation de 11.464 malades vers des structures hospitalières et l'extinction de 459 incendies urbains, industriels et autres.

TENTATIVE D'ÉMIGRATION CLANDESTINE À TIGZIRT

2 harraga décédés, 4 blessés et 4 autres portés disparus

Au moins deux corps sans vie de harraga ont été repêchés, hier par les garde-côtes, au large de Tizirt et Azeffoune (nord de la wilaya de Tizi-Ouzou), alors que quatre autres ont été secourus avec des blessures et au moins quatre harraga sont portés disparus, a appris Algérie1 de sources concordantes.

Les jeunes harraga auraient pris le départ depuis la plage Tamda Ouguemoune, à l'Est de Tizirt, dans la nuit du lundi à mardi. Les recherches se poursuivent à l'heure où nous mettons en ligne.

R. N.

BENGHABRIT RECONNAÎT LES LACUNES DE L'ÉCOLE

“Nous sommes tous responsables !”

La ministre de l'Éducation a dressé un tableau peu reluisant du système éducatif. Face aux députés, elle a déploré l'absence du sens critique et la culture scientifique chez les élèves. Le système éducatif n'avance pas dans les meilleures conditions, ce qui le place dans les derniers classements mondiaux.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Contrairement à ce qui est attendu dans les discours protocolaires, la ministre de l'Éducation nationale a eu des propos peu amènes, sur la situation du monde éducatif.

Elle a énuméré dans son intervention, les points noirs du système éducatif qui, selon elle, “a été victime de la tragédie nationale et s'en est suivie de l'instabilité chronique qui frappe le monde de l'éducation lui faisant perdre 2 années d'apprentissage”. Avec tout le tumulte que vit le secteur, les grèves à répétition, la baisse du niveau pédagogique qui se traduit par l'absence du sens critique chez les élèves et leur déficit en culture scientifique, fait que l'école algérienne est toujours en crise. Mme Benghabrit les a bien indiquées à l'adresse des autorités, dont la sentence a été : “Nous sommes tous responsables” face à cette situation.

Les différents systèmes d'évaluation nous ont montré que, “les élèves avaient une maîtrise insuffisante des compétences nécessaires, pour affronter les défis du 3e millénaire”. Elle explique que des enquêtes conduites par son département et les autres structures annexes, ont conclu à recenser



“plus de 465.000 erreurs et fautes dans les examens de 5e et du BEM”, ce qui traduit toute la déliquescence du système éducatif actuel.

La ministre a été catégorique : “Ne pas confondre scolarisation et apprentissage”. Sur ce chapitre, elle reconnaît tout de même que l'Algérie a enregistré un taux de scolarisation de 98,5% des enfants. Malgré les moyens consacrés entre infrastructures scolaires, enseignants toutes catégories et financement de nouveaux projets, l'école algérienne patine encore.

Et c'est l'aveu de tous les spécialistes en la matière qui reconnaissent les déficits structurels dans la qualité de l'enseignement et la faiblesse des résultats dans les examens.

Hormis ces considérations, la ministre souligne, que toutes les critiques sont les bienvenues pour apporter des solutions constructives au système éducatif.

Une stratégie de remèdes à long terme

L'approche du département de Benghabrit consiste d'abord, à formuler des solutions à court et à long terme. Pour accélérer la réforme du système éducatif, la ministre plaide d'abord aux réformes “du cycle primaire car c'est l'étape où se décide la réussite ou l'échec de l'apprenant”. L'axe stratégique consiste toujours à “procéder à une évaluation correcte de la relation entre l'enseignant et l'élève”. Pour rappel, le ministère a inscrit la révision des manuels scolaires du cycle primaire, comme l'aspect le plus important pour ouvrir l'école à un environnement culturel universel, sans pour autant sacrifier les repères civilisationnels du pays. Le deuxième défi s'inscrit dans la qualité de l'enseignement qui doit se hisser aux normes internationales. Un chantier des plus ardues, pour la ministre qui s'est plainte des barrières et

autres blocages de certains courants qui veulent maintenir le statu quo de l'école algérienne. Contre vents et marées, la ministre de l'Éducation défend “l'approche systémique” dans l'enseignement qui consiste à réunir les éléments de synthèse, de tous les facteurs de réussite pour l'élève. Sur l'autre front, le ministère a élaboré une autre stratégie de cap, à l'horizon 2030. Actuellement, un staff composé d'inspecteurs de l'éducation, d'une équipe pluri-disciplinaires d'universitaires et d'experts dans l'évaluation du système éducatif, se penche à étudier les expériences internationales et de choisir celle qui s'adapte au mieux au contexte algérien. Un travail qui n'est pas de tout repos, face à l'adversité de certains courants idéologiques réfractaires à tout changement. Cela dit, la ministre aura du pain sur la planche, pour réussir son pari.

F. A.

VISITE DE MBS EN ALGÉRIE

Tapis rouge pour une poignée de dollars...

PAR RIAD EL HADI

Le prince héritier, vice-président du Conseil des ministres et ministre de la Défense d'Arabie Saoudite, Mohammed ben Salmane (MBS), est reparti d'Alger comme il était arrivé, c'est-à-dire les bras ballants. Sa visite, qui était déjà encombrante pour un prince qui traîne comme un gros boulet l'horrible liquidation du journaliste Jamal Kashoggi, est visiblement mal goupillée.

Il se savait indésirable, dans la majorité des pays arabes qui ne rentrent pas dans la besace des Al Saoud, notamment l'Algérie.

Les médias se sont largement fait l'écho de la colère citoyenne, de voir le commanditaire désigné par la CIA du meurtre de Kashoggi fouler la “terre d'un million et demi de Martyrs”.

Les réseaux sociaux ont servi de défoirer, face à cet invité encombrant dont la visite est arrivée au très mauvais moment, à tous points de vue.

Et ça n'a pas raté. Malgré le tapis rouge et tout l'attirail protocolaire mis en place, la visite de Mohamed ben Selman a fini par être casée dans la rubrique des faits divers. MBS savait évidemment qu'il était en territoire presque ennemis, et qu'il allait traverser un champ de mines.

Mais, son désir de se débarrasser du sang de Kashoggi après l'avoir fait avec son cadavre pour se rendre fréquentable, il était obligé de faire ce déplacement en Algérie. Mais au final, que faut-il retenir de ce crochet algérien de MBS ? Rien ou presque. L'accueil du Premier ministre Ahmed Ouyahia à l'aéroport Houari Boumediene, un petit échange au palais du gouvernement, un simulacre de rencontre d'affaires puis direction l'aéroport pour dire adieu à un prince visiblement déçu et surtout “déchu”.

Sur un terrain miné

Tout ce tapage médiatique, pour un résultat aussi pitoyable en termes d'accords et de promesses d'investissements ? En effet, les engagements financiers du royaume en Algérie se limitent à une poignée de dollars qui couvrent à peine le séjour du prince et sa cours, ont ironisé certains observateurs.

On a parlé vaguement de cinq projets de partenariat dans les secteurs des Industries chimiques, des médicaments, de la papeterie et de l'agro-alimentaire sans trop de précisions. Par contre, il y a lieu de retenir l'inauguration de deux usines, pour produire du papier hygiénique et des jus.... C'est dire que l'argent des Al Saoud ne coule pas à flot, en Algérie. Chiffres à

l'appui, les échanges commerciaux entre les deux pays ne dépassent pas les 570 millions de dollars. Pas de quoi considérer le royaume des Al Saoud comme un partenaire stratégique, dont les hommes d'affaires voulaient surtout forcer la main au gouvernement pour supprimer la règle 51/49 relative à l'investissement. L'un d'entre eux, n'a d'ailleurs pas hésité à lancer devant les caméras : “l'appétit vient en mangeant”. Une déclaration insipide qui en dit long sur les réelles intentions de MBS et ses accompagnateurs, à travers cette visite. A titre de comparaison, en Tunisie ils ont laissé un chèque de 5,2 milliards dollars entre aides et investissements, au grand bonheur de Béji Caïd Essebsi qui n'en croyait pas ses yeux.

Une grippe qui tombe à pic

Ceci d'autant plus que la rue tunisoise a violemment vibré contre la venue de “l'assassin de Kashoggi”, en réussissant même à écourter son séjour à seulement deux heures. Mais, c'était tout de même suffisant pour renflouer les caisses de la Tunisie. Chez nous, MBS n'a pas fait de cadeau. Il est vrai qu'il n'en pas reçu non plus. Tablant sur un tête-à-tête avec le président Bouteflika pour soigner son image, une “grippe aigue” en a décidé autrement. Une grippe qui tombe à pic,

sommes-nous tentés d'écrire. La présidence a informé le prince, via un communiqué, qu'il n'aurait cet insigne honneur. On ne sait évidemment pas s'il s'agissait d'une grippe réelle ou diplomatique. Quoi qu'il en soit, elle tombe comme un cheveu sur la soupe, en ce sens qu'elle relancera à coups sûr les spéculations sur la santé du président à cinq mois de la présidentielle. Un imprévu dont le pouvoir se serait passé volontiers. Ce qui est en revanche certain, c'est qu'il y avait un malaise dans l'air froid d'Alger que la chaleur d'Arabie n'a pu réchauffer. Il était écrit quelque part, que les rapports entre Alger et Ryad continueront d'évoluer en dents de ...scie. Ceci bien qu'officiellement, on se répand de part et d'autres, en formules ronflantes qui célèbrent une “fraternité”. Mais, ces incantations sont souvent battues en brèche, par les coups bas saoudiens sur le marché pétrolier qui pénalisent l'Algérie et des positionnements géopolitiques du royaume aux antipodes des nôtres. Fallait-il alors attendre autre chose de la visite de Mohamed ben Selman ? En tout état de cause, et aussi ratée que soit la visite de MBS elle aura eu le mérite de remettre à jour le « MBS » diplomatique entre Alger et Ryad plus que jamais valable, même quand il fait beau chez nous.

R. E.

PORTÉE DISPARUE À ORAN

Une adolescente retrouvée et les trois ravisseurs arrêtés

La police était à la recherche d'une adolescente de 15 ans, disparue depuis cinq jours à Oran. Elle a été retrouvée hier dans la même ville saine et sauve. Habitant le quartier Benarba d'Oran, l'adolescente était sortie de chez elle et n'a plus donné signe de vie. Depuis, de vastes recherches ont été lancées par les policiers qui l'ont finalement retrouvé à Cap Falcon, sur la corniche oranaise. Trois suspects ont été arrêtés pour enlèvement et détournement de mineur. Les policiers ont aussi saisi des comprimés psychotropes chez les présumés ravisseurs. Une autre collégienne est portée disparue, depuis jeudi, dans le quartier de Cité Petit. Elle était sortie du domicile familial pour se rendre au CEM Abdelmoumen et depuis, elle n'est plus rentrée chez elle. La police est toujours à sa recherche.

MDN

Gaïd Salah entame une visite officielle au Qatar

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a entamé hier une visite officielle de trois jours à Doha au Qatar, sur invitation du président adjoint du Conseil des ministres, ministre d'État aux Affaires de défense qatarie, docteur Khaled Ben Mohamed Al Attiyah, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Monsieur le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire est arrivé ce matin à Doha, capitale du Qatar dans une visite officielle s'étalant du 4 au 6 décembre 2018, sur invitation du docteur Khaled Ben Mohamed Al Attiyah, président adjoint du Conseil des ministres, ministre d'État aux Affaires de défense qatarie, où il a été reçu avec les honneurs militaires par le général de corps d'Armée Ghanem Ben Chahine EL-Ghanem, chef d'état-major des forces armées qatarie", précise la même source.

Gaïd Salah a été, par la suite, reçu par Son Altesse le prince du Qatar Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, à qui il a transmis les salutations de Son Excellence le président de la République Abdelaziz Bouteflika, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et ses vœux de prospérité et de développement au peuple qatari, tout en soulignant les excellentes relations bilatérales entre l'Algérie et le Qatar.

A son tour, "le prince du Qatar a valorisé les relations historiques entre les deux pays, en exprimant ses salutations au Président Bouteflika", ajoute le MDN, soulignant que "cette visite constitue une opportunité pour étudier les voies et moyens de développement des relations de coopération militaires entre les deux armées".

EN RAISON DE PROBLÈMES TECHNIQUES SUR LE RAIL

Plusieurs dessertes de la SNTF à l'est du pays suspendues

Plusieurs dessertes ferroviaires de l'est du pays sont restées suspendues hier en raison de problèmes techniques sur le rail, a indiqué un communiqué de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF).

Il s'agit notamment des liaisons entre les wilayas de Béjaïa, Sétif, Bouira et Batna à la capitale Alger, précise la SNTF ajoutant que des travaux de réparation sont en cours.

R. N.

ILS DEMANDENT AUX DOUANES D'APPLIQUER UNE DÉCISION DE JUSTICE

Des patrons soutiennent Cevital

Des entrepreneurs, industriels et investisseurs ont lancé, hier, à Béjaïa, le Comité national de défense des droits à l'investissement et à la création de l'emploi, selon un communiqué signé par Saighi Ali, désigné comme porte-parole de l'organisation.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Les opérateurs à l'origine de l'initiative ont déclaré leur "soutien total au déblocage des projets de Cevital ainsi que d'autres projets économiques en souffrance", affirmant que ces blocages "privent notre jeunesse de milliers d'emplois et notre pays d'une économie productive".



Les membres du Comité ont également affirmé leur "soutien et adhésion à la marche du 11 décembre", auquel a appelé la Coordination nationale des comités de soutien aux travailleurs de Cevital.

Ils ont appelé l'ensemble des opérateurs économiques du pays à les rejoindre et à "venir nombreux pour la sauvegarde de la création de l'emploi, l'investissement et pour œuvrer à une gestion transparente et saine et de l'économie nationale".

La création de ce nouveau comité survient alors que Cevital affirme que plusieurs de ses projets sont bloqués, parmi lesquels figure une unité de trituration de graines oléagineuses prévue à Béjaïa et qui s'est étendue récemment à l'importation de machines destinées au projet EvCon à Blida. Le 27 novembre, le tribunal de Boumerdes a rendu un jugement en référé ordonnant aux Douanes de restituer la machine de l'usine EvCon. En

vain. Les Douanes ont justifié le refus d'exécuter cette décision en affirmant que la décision de justice ordonnant la restitution du matériel est un "jugement préliminaire et que le jugement définitif sera prononcé par le tribunal correctionnel le 5 décembre". Ce mardi, Cevital est revenu à la charge en publiant, sur Twitter, la lettre adressée au directeur général des Douanes pour "lui demander d'appliquer le jugement en référé rendu en faveur d'EvCon".

Dans la lettre, le groupe qui s'appuie sur une décision de justice rendue en sa faveur, réclame "la restitution immédiate" de la machine, "sans condition et avec exonération de tous les droits relatifs à son entreposage au niveau des hangars (de la douane)", ainsi que le paiement des frais de justice par les Douanes.

C. A.

ANNUELLEMENT

L'Algérien consomme plus de 145 litres de lait

PAR RACIM NIDAL

Cent quarante-cinq litres. C'est la quantité de lait qu'ingurgite annuellement un Algérien, a indiqué hier Mourad Alim, directeur général de l'Office national interprofessionnel (Onil) du lait lors de son intervention sur une chaîne de télévision privée.

Alors que les normes établies par l'Organisation mondiale de la santé tournent autour de 90 litres par an. Voilà que la moyenne de consommation en Algérie dépasse largement, précisément de 45 litres, le seuil recommandé. Donc, poten-

tiellement dangereux. C'est connu, voire proverbial. La consommation des laitages renforce notre capital osseux. A titre d'exemple, un litre de lait contient environ 1.200 milligrammes de calcium. En revanche, une surconsommation de ce liquide biologique pourrait favoriser certaines pathologies.

Certes, le lait n'est pas toxique comme tentent de l'affirmer plus d'un. Ce sont les personnes intolérantes au lactose auxquelles on le déconseille. Car, diarrhées, ballonnements et maux de ventre peuvent être la conséquence directe.

De son côté, l'Autorité européenne de

sécurité alimentaire recommande de se limiter à 2,5 g de calcium par jour (l'équivalent d'un peu plus de 2 litres de lait), que ce soit par le biais de l'alimentation, des boissons ou de compléments alimentaires, selon *le Monde*.

En tout et pour tout, les besoins en lait de l'Algérie s'élèvent à 5 milliards de litres par an. Deux cent mille tonnes sont également importées de plusieurs pays pour une facture de 400 millions de dollars, affirme le DG de l'Onil.

R. N.

COMPAGNIES AÉRIENNES INTERDITES DE VOL DANS L'ESPACE EUROPÉEN

Air Algérie et Tassili Airlines non concernées

Le classement par la Commission européenne des compagnies aériennes interdites de vol dans l'espace aérien du vieux continent épargne les compagnies aériennes algériennes, Air algérie et Tassili Airlines.

La liste noire européenne comprend 115 compagnies, principalement d'Afrique,

d'Irak, d'Iran et du Venezuela, entreprises auxquelles il est reproché le non-respect des normes internationales de sécurité.

Plus en détail, cette liste fait état de compagnies visées par la commission européenne qui seraient, selon la même source, défaillantes en matière de contrôle technique. Ces entreprises aériennes sont

afghanes, angolaises, djiboutiennes, soudanaises, libyennes...

Par ailleurs, la même source évoque un nombre de six compagnies aériennes, dont des irakiennes, zimbabwéennes, iraniennes, qui pécheraient par un manque de normes de sécurité.

SOUR EL-GHOZLANE

Une mère tente d'égorger sa fille de 9 ans

La ville de Sour El-Ghozlane a été secouée, avant-hier matin, par un horrible crime. Une mère de famille, souffrant de troubles mentaux, a tenté d'égorger sa fille de neuf ans. Profitant de l'absence du père, parti au travail, cette femme s'est

attaquée à son enfant. N'était l'intervention des membres de la famille qui sont intervenus au bon moment pour la transporter à l'hôpital de la ville, la victime serait morte. Elle est actuellement en soins intensifs au sein de l'établissement

hospitalier, après avoir subi une intervention chirurgicale. Informés, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de Sour El-Ghozlane se sont aussitôt déplacés sur les lieux pour ouvrir une enquête.

R. N.

PARTENARIAT ALGÉRO-CANADIEN POUR LA PRODUCTION NATIONALE

Petrogel et Kam Biotechnology signent un accord à Alger

La compagnie algérienne Petrogel, opérant dans la distribution des carburants et des produits pétroliers, et l'entreprise canadienne Kam Biotechnology, spécialisée dans les bioproduits, annoncent la signature d'un contrat de partenariat.

PAR AMAR AOUIMER

Cet accord a été facilité par l'équipe des délégués commerciaux de l'ambassade du Canada en Algérie, les autorités algériennes et le Conseil de développement Canada-Algérie (CDCA). Les discussions entre les deux partenaires ont débuté en marge de la mission économique du CDCA de février 2018.

Ce contrat fait de Petrogel un partenaire exclusif pour la production et la commercialisation des produits de Kam Biotechnology en Algérie. L'entreprise se chargera, notamment, de la livraison vers les sites industriels des clients locaux et de maintenir en Algérie des stocks suffisants permettant de répondre aux besoins croissants de la clientèle. Petrogel sera également responsable d'acheminer les produits depuis le Canada.

Mustapha Ouyed, président du CDCA, a déclaré en marge de l'initiative : "Nous sommes fiers de voir ce premier débouché très concret à notre



mission de février dernier. Le rôle du CDCA est de rapprocher les deux communautés d'affaires, canadienne et algérienne, et de les aider à identifier les opportunités conjointes. Je peux dire que c'est réussi pour KAM Biotechnology et Petrogel, et je remercie pour cela les autorités diplomatiques et les gouvernements de l'Algérie et du Canada pour leur soutien continu et efficace."

Dans le cadre de cette entente, les deux entreprises vont également investir localement dans des capacités de production pour certains produits de Kam Biotechnology. Cela permettra, notamment, d'en optimiser la disponibilité et les coûts, mais aussi de

faire de l'Algérie une plateforme de distribution des produits de Kam Biotechnology en Afrique et ailleurs. Hamza Guettaï, directeur général de Petrogel, s'est dit "très heureux du partenariat annoncé aujourd'hui qui permet à Petrogel d'élargir la gamme des solutions qu'elle déploie en Algérie. Nous allons capitaliser sur nos infrastructures et notre expertise reconnue et appréciée dans la distribution des carburants, pour offrir à notre clientèle la disponibilité et le soutien à l'utilisation efficace des produits de Kam Biotechnology".

Les deux compagnies ont même réalisé au début octobre un essai à grande échelle d'un des produits phares de

Kam Biotechnology, l'Adherex 120. Il s'agit d'un produit biologique d'abatement de poussière servant, notamment, dans les sites miniers, les carrières et les grands chantiers, afin d'éliminer les impacts environnementaux et économiques liés aux poussières soulevées par les déplacements des camions et des engins sur les pistes. Ce produit a été testé sur un site minier de production de phosphate en Algérie, avec des résultats très positifs.

Ce test a pu être réalisé grâce, notamment, au soutien et à l'implication du groupe Manal et de sa filiale Somiphos, ainsi que du ministère de l'Industrie et des mines.

Le professeur Mongi Ferchichi, Président-directeur général de Kam Biotechnology, a assuré que "l'efficacité de notre produit biologique Adherex 120, permettra dorénavant de réduire en Algérie les impacts environnementaux et financiers, liés aux émanations de poussières, comme dans certaines industries et chantiers de construction. Notre partenariat stratégique avec Petrogel va également permettre de faire bénéficier les entreprises et organisations en Algérie, des avantages de nos autres produits biologiques, à la fine pointe de la technologie, pour régler de façon efficace et économique leurs autres défis environnementaux et opérationnels".

A. A.

MÉDITERRANÉE

Indispensable coopération Nord-Sud pour préserver l'environnement et les ressources maritimes

La coopération Nord-Sud en Méditerranée est nécessaire pour préserver l'environnement, les ressources maritimes et la stabilité autour du Bassin méditerranéen occidental, ont indiqué les experts de l'économie maritime. Lors de la conférence sur l'initiative pour le développement durable de l'économie bleue en Méditerranée occidentale baptisée "OuestMed", 200 experts, dont 90 étrangers, ont insisté sur l'intérêt de développer "ensemble" une économie durable de la mer en conciliant le développement économique et la protection de l'environnement.

L'initiative concerne les pays de l'ouest de la Méditerranée dans le cadre de la coopération 5+5 entre les pays du sud et ceux du nord du Bassin méditerranéen, à savoir l'Algérie, la Libye, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie ainsi que l'Espagne, la France, l'Italie, Malte et le Portugal.

Selon les experts, le développement d'une économie durable en

Méditerranée occidentale a une portée économique mais aussi géopolitique et sociale. Pour eux, l'économie bleue permet d'assurer la stabilité de la région en contribuant à la lutte et à la gestion de plusieurs phénomènes tels que le surpeuplement des côtes, la diminution des stocks de la ressource halieutique, la pollution de la mer et le chômage des jeunes.

Le développement des activités maritimes est un sujet par excellence qui ne connaît pas de frontières, souligne un expert algérien en marge de cette conférence. Il fait savoir que, statistiquement, les pays qui jouissent d'un littoral maritime sont globalement plus riches que les pays enclavés.

"La mer ouvre la voie aux transports, à toutes sortes d'activités économiques. Cela ne fait que souligner l'importance du développement de l'économie bleue", estime-t-il.

Selon un expert étranger, cette économie maritime durable doit se concrétiser par une gestion durable et respon-

sable des richesses en tirant l'ensemble des potentialités pour le développement industriel, la pisciculture, le tourisme "tout en sauvegardant la biodiversité et la propreté de la mer Méditerranée".

Par ailleurs, lors d'un point de presse en marge de cette conférence, le directeur général de la pêche auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Taha Hammouche, a indiqué que pour mener les nombreux projets de coopération dans le cadre de l'initiative "OuestMed", 300 millions d'euros seront alloués à travers plusieurs bailleurs de fonds internationaux pour soutenir l'économie maritime durable en Méditerranée occidentale à horizon 2030. Il a également précisé que l'Union européenne a annoncé sa contribution à hauteur de 18,7 millions d'euros dans le cadre de cette initiative de développement de projets communs dans la pêche et l'aquaculture, le renforcement des compé-

tences, la recherche scientifique, la lutte contre la pollution marine et la pêche illicite, le développement du transport et du tourisme maritimes et la gestion globale des ressources.

Pour rappel, l'Algérie coprésède avec la France le comité directeur chargé de la mise en œuvre opérationnelle de l'initiative "OuestMed".

Présent à cette conférence, le secrétaire général de la mer auprès du Premier ministre français, Vincent Bouvier, a expliqué que l'ambition commune des parties prenantes est de travailler ensemble sur des projets précis et concrets au bénéfice des économies maritimes des pays concernés.

"Nous devons concevoir le développement durable de l'espace méditerranéen de façon concertée", a-t-il soutenu. A noter que les travaux de cette conférence se poursuivent mardi, au terme desquels une déclaration ministérielle et une feuille de route communes seront adoptées.

R. E.

MEDEA

**Projet pilote
"autonomisation
et l'emploi
des jeunes"**

La 2^e phase du projet pilote "autonomisation et l'emploi des jeunes", piloté par le programme des Nations unies pour le développement (Pnud), a été présentée, la semaine dernière à Médéa, en marge d'une rencontre consacrée au secteur de l'emploi dans la wilaya. Ce projet pilote, mené actuellement au niveau des wilayas de Médéa et d'Adrar, a permis, durant sa première phase d'exécution, qui s'est déroulée entre 2014 et 2016, à la formation de pas moins de 140 cadres formateurs, spécialisés dans le segment de l'industrie et la transformation du cuir et de la chaussure, dans le cas de la wilaya de Médéa, et l'éco-construction pour la wilaya d'Adrar, a indiqué le chef de projet, Nadir Soufi. Financé par le Japon, à hauteur de 200.000 dollars, le projet "autonomisation et l'emploi des jeunes" vise à "promouvoir une dynamique de l'emploi au niveau des régions, à travers la formation professionnelle des jeunes, la mise à niveau des politiques d'emploi en vigueur au sein de ces régions et le renforcement des capacités et des compétences locales", a précisé Nadir Soufi lors de son exposé. Cinquante cadres issus des deux wilayas pilotes, déjà formés durant la première phase, suivront, jusqu'au mois de mars 2019, un cycle de perfectionnement en matière, notamment, de création et de gestion de micro-entreprises, de comptabilité et de soumission aux marchés publics, "en prévision de leur intégration dans un plan de formation et d'encadrement qui sera généralisé à l'ensemble des wilayas du pays", a-t-il ajouté.

Saisissant de cette opportunité, le chef de l'exécutif a invité les responsables du secteur de l'industrie et de l'artisanat à "tirer profit des compétences formées dans le cadre de ce projet afin d'essayer de relancer l'industrie du cuir et de la chaussure", qui faisait, autrefois, la réputation de la région, et à "offrir la possibilité aux artisans de se développer et pouvoir faire face à la concurrence des produits d'importation", a-t-il conclu.

LAGHOUAT

**Réception du
théâtre régional**

Le projet de théâtre régional de Laghouat (800 places) sera réceptionné au début de 2019 "au plus tard", selon le directeur de la Culture de la wilaya. "Après avoir achevé l'ensemble des gros œuvres, le projet, qui est suivi par un bureau d'études local spécialisé, est actuellement en phase d'aménagement du sol de la salle de spectacle, en attendant les aménagements extérieurs", a précisé Mohamed Nemili. Le projet, pour lequel a été prévu un financement de 670 millions DA sur le dernier programme quinquennal de développement, est doté de l'ensemble des équipements nécessaires, a-t-il ajouté.

Conçus selon les standards internationaux relatifs à ce type de structures, il comporte une salle de spectacle, des ateliers, des salles de répétitions et autres servitudes. La structure est appelée à contribuer à l'impulsion de la scène culturelle, à l'épanouissement de jeunes talents et à l'ouverture de nouvelles perspectives pour les études universitaires dans le domaine du théâtre, selon le même responsable.

La wilaya de Laghouat recense 150 pratiquants de l'activité théâtrale structurés au sein de cinq associations locales dans les communes de Laghouat, Aflou, Sidi-Bouزيد et El-Kheneg.

APS

M'SILA, SAISON AGRICOLE 2018-2019

Production prévisionnelle de 200.000 qx de céréales



La wilaya de M'sila prévoit la réalisation d'une production de près de 200.000 quintaux de céréales u titre de la saison agricole 2018-2019, ont annoncé, dernièrement, les services de la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans la wilaya, le secteur agricole prévoit une augmentation de 40.000 quintaux dans la production des céréales, ont précisé les mêmes services à l'APS, détaillant que la céréaliculture passera de 160.000 quintaux recensés au titre de la saison agricole précédente à 200.000 quintaux attendus au cours de

la campagne 2018-2019, ajoutant que plusieurs facteurs favorisent l'augmentation de cette culture et citant, entre autres facteurs, l'intensification des campagnes de vulgarisation agricole visant à introduire des techniques modernes de cultures intensives grâce à la fertilisation du sol par des engrais de fond, l'extension des surfaces céréalières et l'expansion des systèmes d'économie d'eau dans certaines régions qui disposent des eaux souterraines.

Dans certaines régions de la capitale du Hodna, les agriculteurs seront orientés vers l'irrigation par inondations, lors des crues, une méthode « singulière », dans certaines zones, où les agriculteurs exploitent les terres dans le cadre de la promotion de la culture des céréales.

Selon les explications des services agricoles, cette méthode permet, d'une part, le renouvellement du sol de manière permanente et son enrichissement en matières organiques, tout en contribuant à l'irrigation des terres grâce aux eaux pluviales, à l'instar de la région de Fagues, relevant de la localité d'Ouled Mansour, une des régions réputées pour sa production de céréales dans la wilaya de M'sila.

Dans la culture des céréales, la wilaya de M'sila a réalisé un bond qualitatif ayant permis la collecte de plus de 160.000 quintaux auprès de 1.235 agriculteurs, ont fait savoir les mêmes services à l'APS, soulignant que les capacités de stockage des céréales dans la wilaya sont évaluées à 700.000 quintaux.

B. M.

BORDJ-BOU-ARRERIDJ, PORT SEC DE TIXTER

Nécessité de redynamiser pour soutenir l'investissement

Les participants à la journée d'étude organisée en novembre dernier par la Chambre de commerce et d'industrie, CCI - El Biban de Bordj Bou-Arréridj, ont souligné la nécessité de redynamiser le port sec de Tixter et d'en faire un mécanisme de soutien à l'investissement.

Lors de son intervention, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Bordj Bou-Arréridj, Radjah Belouahri, a déclaré que les activités de cette zone logistique se limitaient à l'heure actuelle aux opérations d'import-export de containers en attendant d'y voir la création d'espaces de stockage et de conditionnement, notamment en ce qui concerne les produits agroalimentaires.

Il a, à ce sujet, évoqué le projet d'extension de ce pôle sur 30 hectares qui permettra la création d'une zone dédiée à la réception des frets aériens affirmant que ce projet revêt "une importance capitale" pour les opéra-

teurs économiques et permettra de booster les exportations des produits périssables.

De son côté, le représentant du directeur régional chargé des affaires techniques au sein de la direction des Douanes, Mohamed Nabi, a rappelé que le port sec de Tixter occupe "la première place à l'échelle nationale en matière d'exportation de produits électroménagers et agricoles".

Il a, par ailleurs, affirmé que la direction des Douanes a mobilisé tous les moyens humains et logistiques pour offrir toutes les conditions nécessaires aux opérateurs économiques en matière de services et ainsi encourager les exportations hors hydrocarbures faisant état de l'existence d'une aile consacrée aux opérations d'exportations des produits agricoles et périssables.

Au cours de cette journée, plusieurs communications ont été présentées, elles étaient axées essentiellement sur

les procédures de facilités douanières relatives à l'import-export, la promotion des exportations hors hydrocarbures et le développement du transport multimodal vers le port sec de Tixter.

Les participants ont aussi débattu des procédures de transit des produits alimentaires et le renforcement du transport de marchandise par la voie ferrée ainsi que les opportunités de complémentarités logistiques.

Cette journée a été organisée par la Chambre de commerce et d'industrie les Bibans en collaboration avec la Direction locale du commerce, l'inspection locale des Douanes et l'entreprise portuaire de Béjaïa.

Le port sec de Tixter est à 24 km du chef-lieu de wilaya et sa dynamique zone industrielle, à 41 km du chef-lieu de la wilaya de Sétif, à 7 km de l'autoroute, à 9 km de la RN5 et limitrophe de la voie ferrée.

APS

CONSTANTINE, LUTTE CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE

Vaccination de plus de 23.000 têtes bovines



Plus de 23.000 têtes bovines ont été vaccinées contre la fièvre aphteuse depuis le début du mois d'octobre dernier dans la wilaya de Constantine, a indiqué, l'inspecteur vétérinaire à la Direction des services agricoles (DSA), Mourad Benamer.

PAR BOUZIANE MEHDI

Précisant à l'APS qu'un total de 36 médecins vétérinaires privés a été mobilisé pour assurer le bon déroulement de cette opération qui se poursuivra à travers les 12 communes de la wilaya jusqu'à "la fin du mois en cours", et soulignant qu'une convention entre le ministère de tutelle et les vétérinaires concernés

par cette campagne de vaccination a été signée.

La démarche vise la protection du patrimoine animal de la fièvre aphteuse et le dépistage d'autres pathologies, a affirmé, à l'APS, le même responsable, en faisant savoir que pas moins de 40.000 doses de vaccins ont été réservées dans la wilaya de Constantine pour lutter contre cette maladie.

Cette quantité de vaccin est jugée « suffisante » pour couvrir le cheptel bovin de toutes les exploitations agricoles et des nomades de cette région, a souligné le même responsable à l'APS, assurant que tous les moyens humains et matériels nécessaires pour garantir la réussite de cette action ont été mis en place par les services de ce secteur qui enregistre une forte affluence des éleveurs bovins.

M. Benamer a indiqué que l'opération sera finalisée avant les délais prévus

en raison "du rythme rapide" du processus de vaccination, rappelant que la fièvre aphteuse est une maladie qui se transmet de l'animal infecté au corps humain par contact direct ou indirect avec des substances contaminées par le virus, telles que la salive, l'urine, le lait frais ou des produits laitiers, faisant remarquer que les services de ce secteur organisent régulièrement des sorties de terrain ciblant les multiples exploitations afin de prélever des échantillons et effectuer des analyses biologiques.

Selon l'APS, une opération de vaccination des têtes ovines contre la rage se déroule, parallèlement, dans la wilaya par la mobilisation de 22.000 doses de vaccins.

Actuellement, le secteur agricole de la wilaya de Constantine dispose de pas moins de 167.000 têtes ovines, dont 111.000 caprins et 40.000 bovins.

B. M.

MILA, DIRECTION DE LA SANTÉ

Affectation de 19 médecins spécialisés

Le secteur de la santé de Mila a été renforcé par l'affectation de 19 nouveaux médecins spécialistes dans les établissements hospitaliers de la wilaya, qui accusent un manque s'agissant de certaines spécialités, a affirmé, mardi dernier, le directeur local de la santé, Saïd Ouabbas.

Ce même responsable a indiqué, à l'APS, que les spécialités dont s'est enrichie la wilaya, depuis près d'un mois, sont "qualitatives" et concernent la chirurgie avec un total de 5 chirurgiens, dont 3 spécialistes en chirurgie générale, un spécialiste en chirurgie orthopédique et un autre en chirurgie pédiatrique.

Dans le domaine des maladies cardiaques, 3 nouveaux médecins sont venus renforcer l'effectif qui passe à 6 cardiologues, ce qui permettra, selon le même responsable, d'ouvrir l'unité de cardiologie "dotée de tout le matériel nécessaire" pour fournir un service de qualité aux patients.

En plus de ces médecins, 2 spécialistes en gynécologie obstétrique et autant de médecins réanimateurs ont également été recrutés, ce qui porte à 5 le nombre de spécialistes en réanimation, alors qu'auparavant la wilaya manquait de ce type de spécialités, selon la même source.

Parmi les spécialités renforcées par l'affectation de nouveaux médecins, il y a aussi la radiologie qui compte, désormais, 2 nouveaux radiologues, tandis que l'hôpital Houari-Boumediène de la commune de Chelghoum-Laïd accueillera "prochainement" un nouveau médecin réanimateur qui veillera au fonctionnement du scanner, à l'arrêt depuis longtemps en raison de l'absence de spécialiste, a déclaré le directeur de la santé.

En attendant sa venue, un radiologue parmi ceux déjà existants sera transféré dans ce même établissement pour mettre cet appareil en service en atten-

dant le nouveau médecin. Parmi les praticiens ayant renforcé le secteur de la santé de Mila, figurent également 2 spécialistes en médecine interne, un pneumo-phtisiologue, un psychiatre et un épidémiologiste.

Le directeur local de la santé a souligné, par ailleurs, que les nouveaux médecins ont été recrutés en fonction des besoins exprimés par les hôpitaux de Mila, afin d'améliorer la qualité de prise en charge des patients, assurer la relève et alléger le fardeau du déplacement et du transfert des malades hors de la wilaya.

Ce même responsable a, en outre, soutenu que la majorité des médecins spécialistes ont été hébergés à proximité des établissements de santé au sein desquels ils ont été affectés et ce, conformément aux recommandations du ministère, afin de garantir une intervention rapide, en particulier en cas d'urgence.

APS

SOUK-AHRAS Réception de 2 instituts de formation spécialisés

La réception « prochaine » de deux instituts de formation professionnelle, en cours de réalisation dans les communes de M'daourouch et de Souk-Ahras, permettra d'offrir une main-d'œuvre spécialisée dans les métiers du tourisme et de l'eau, a indiqué le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP), Sebti Hesida.

Ces structures de formation s'ajoutent à l'Institut national de la commune de Sedrata, mis en service au cours de la session de février 2017, spécialisé dans les métiers du bâtiment et des travaux publics, a précisé à l'APS, le même responsable.

Il a dans ce sens souligné que pour la saison scolaire 2019-2020, il est attendu la réception de l'Institut national de formation de la commune de M'daourouch, d'une capacité de 300 postes pédagogiques, et d'un internat de 120 lits, soulignant que ce nouveau établissement sera réservé aux spécialités des métiers agricoles.

M. Hesida a détaillé que le chantier de ce projet affiche actuellement 85% de taux d'avancement de travaux, indiquant que des formations liées à l'élevage des animaux domestiques, la santé animale, les plantes médicinales et les grandes cultures seront proposées aux apprenants.

La même source a relevé que d'autres chantiers du secteur de la formation professionnelle avancent à une cadence jugée "accélérée" citant, entre autres, le chantier d'un institut spécialisé en hôtellerie, d'une capacité de 300 places, et d'un internat de 120 lits, implanté au chef-lieu de wilaya.

L'entrée en exploitation de cet institut permettra de répondre aux exigences du marché local en matière de main-d'œuvre qualifiée correspondant à la nature de la région et ses spécificités pour être au diapason du développement, a affirmé M. Hesida.

Le centre de formation en cours de construction dans la localité de Zaârouria (250 places), dont le taux d'avancement des travaux a atteint les 75%, sera ouvert au titre de l'année 2019-2020, tandis que le projet d'extension du centre de formation de la commune de Merahna, doté de 50 places supplémentaires, a atteint 95 %, a fait savoir la même source.

APS

ESPAGNE

L'extrême droite en Andalousie



Même s'il emporte le scrutin en voix et en siège, le parti socialiste enregistre un recul historique dans la région espagnole de l'Andalousie après 37 ans au pouvoir, au profit d'une majorité à droite.

Cette dernière ne pourra se faire qu'avec le soutien du parti d'extrême droite Vox qui, avec 12 sièges, fait une entrée spectaculaire dans l'hémicycle andalou, à Séville.

Un petit parti d'extrême droite, Vox, a fait son entrée ce 3 novembre dans un parlement régional, une première en Espagne, en remportant 12 sièges aux élections en Andalousie. Il a ainsi mis fin à la domination de la gauche, au pouvoir depuis plus de trente ans dans la région la plus peuplée du pays.

Une gifle pour le Premier ministre socialiste Pedro Sanchez, analyse Benoît Pellistrandi, historien spécialiste de l'Espagne et enseignant au lycée Condorcet de Paris, auteur de *Histoire de*

l'Espagne. Des guerres napoléoniennes à nos jours. Car trente ans de pouvoir socialiste en Andalousie et de nombreuses affaires de corruption ont engendré un ras-le-bol généralisé, un épuisement du système, une décomposition que l'on observe dans les autres grands pays européens, où les partis de gouvernement s'épuisent : ils ont donné l'impression de s'être enkystés dans l'administration et de ne plus servir les intérêts du peuple.

En raison de ce vote-sanction extrêmement sévère contre le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), Pedro Sanchez ne peut pas avancer les élections générales de 2020 parce qu'il est sûr de les perdre.

Bastion des socialistes depuis 37 ans, l'Andalousie se voit être le théâtre d'un profond changement électoral, suite aux législatives régionales de ce dimanche soir : Même s'il emporte le scrutin en voix et en siège, le parti socialiste enregistre un recul historique, au profit d'une majorité à droite. Cette dernière ne pourra se faire qu'avec le soutien du parti d'extrême droite Vox qui, avec 12 sièges, fait une entrée spectaculaire dans l'hémicycle andalou, à Séville.

Très timide à l'échelle espagnole, quasi inexistante jusqu'alors en Andalousie, voici que l'extrême droite fait une irruption impressionnante en passant de 0 à 12 sièges. Le parti Vox préconise une déportation des immigrés soupçonnés de délit, la construction d'un mur à Ceuta et Melilla ou encore l'interdiction de l'enseignement de l'islam.

Certes, l'extrême droite est la cinquième force, mais les deux partis libéraux, le Parti populaire et Ciudadanos, en plein essor aussi, devront faire alliance avec elle s'ils veulent obtenir la majorité absolue au Parlement andalou et donc gouverner.

Cela va être un véritable dilemme. Et c'est d'ailleurs désormais le grand argument de la leader socialiste Susana Diaz, qui appelle, à une alliance entre partis modérés pour tenir le parti Vox à distance.

Ce qui est certain, c'est que ce scrutin constitue une gifle historique pour les socialistes, qui avaient fait de l'Andalousie leur place forte pendant près de quatre décennies. Reste à savoir si, oui ou non, on assiste à un avant-goût des élections générales, qui auront certainement lieu l'an prochain.

GRANDE-BRETAGNE

Un second référendum sur le Brexit remis à Downing Street

Des militants en faveur d'un second référendum sur le Brexit, parmi lesquels des députés de tous bords politiques, ont remis lundi une pétition de "plus d'un million de signatures" au 10 Downing Street, la résidence de la Première ministre britannique.

"Nous voulons être sûrs que les Britanniques aient leur mot à dire sur les options qui se présentent désormais à nous", a expliqué à l'AFP la députée Justine Greening.

Son parti conservateur exclut l'option d'un second référendum, la dirigeante du parti et cheffe du gouvernement, Theresa May, défendant bec et ongles l'accord de divorce âprement négocié pendant des mois avec l'Union européenne.

Celui-ci doit être présenté le 11 décembre au Parlement mais le texte suscite l'hostilité tant des Brexiters, redoutant un

amarrage illimité du Royaume-Uni à l'UE, que des europhiles qui voient peu d'intérêt à sortir du club européen.

La campagne pour un second référendum a rallié ces derniers mois des partisans de droite comme de gauche. Lundi, le chef des libéraux démocrates, Vince Cable, la codirigeante des Verts, Caroline Lucas, le député travailliste Chuka Umunna et Justine Greening, ont remis ensemble la pétition.

"Que vous ayez voté Leave or Remain (pour quitter ou rester dans l'UE lors du référendum de juin 2016 sur le Brexit, ndr), personne n'a voté pour cette pagaille", a tweeté Chuka Umunna.

Sur place, il s'est dit "plus positif et confiant que jamais".

Une centaine de militants anti-Brexit s'étaient aussi rassemblés à proximité du 10 Downing Street. "Je suis là pour mes

petits-enfants", a expliqué à l'AFP Glenys Rampley, 74 ans. "C'est injuste que les jeunes gens de ce pays soient privés des opportunités qu'offre l'Union européenne", a ajouté la septuagénaire, qui dit manifester tous les samedis depuis des mois.

Au même moment, près du Parlement, des eurosceptiques du groupe Leave means Leave manifestaient à quelques pas de militants anti-Brexit qui agitaient des drapeaux européens.

Les députés "doivent entendre les voix des 17,5 millions de gens qui ont voté pour quitter l'UE", a dit à l'AFP Harry Todd, de Leave means Leave. "Ils essaient de nous vendre un Brexit qui n'est pas un Brexit", a-t-il déploré, plaçant pour une rupture franche avec l'UE.

YÉMEN

L'Iran offre son aide pour la paix

Téhéran est prêt à coopérer avec la communauté internationale en vue de mettre fin à la guerre au Yémen, a indiqué lundi le ministère des Affaires étrangères iranien, alors que se profilent des pourparlers de paix sous l'égide de l'Onu.

L'Iran "est prêt à établir une coopération avec la communauté internationale en vue d'une résolution immédiate de la crise au Yémen", écrit le ministère dans un communiqué. Les Nations unies ont proposé de réunir sous peu en Suède les acteurs de ce conflit qui déchire le pays depuis l'été 2014. Dans cette guerre, l'Iran ne cache pas son soutien aux rebelles houthis - combattus par les forces gouvernementales yéménites - mais dément leur livrer des armes, comme l'en accusent les États-Unis et l'Arabie saoudite. Cette dernière, à la tête d'une coalition militaire, mène une campagne de bombardements aériens au Yémen depuis mars 2015 contre les insurgés houthis qui ont pris le contrôle de Sanaa en septembre 2014. L'Iran dénonce régulièrement les "crimes de guerre" commis selon lui au Yémen par l'Arabie saoudite et ses alliés, armés notamment par les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne, appelle à la fin de "la brutale agression" étrangère contre ce pays et plaide pour une solution yéménite au conflit.

Dans son communiqué, le ministère des Affaires étrangères indique avoir "offert son soutien aux discussions sur le Yémen en Suède" et appelle "toutes les parties yéménites" à s'y engager de manière "constructive et responsable [...] dans le but de mettre un terme à la crise humanitaire" dans ce pays.

CÔTE D'IVOIRE

8 élections partielles fixées au 16 décembre

Six élections municipales et deux régionales qui ont été annulées en Côte d'Ivoire en octobre après des troubles auront lieu le 16 décembre, a annoncé le gouvernement ivoirien lundi. "Sur proposition de la Commission électorale indépendante", les électeurs sont convoqués aux urnes "le dimanche 16 décembre", a déclaré à la presse le porte-parole du gouvernement Sidi Touré à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire. La campagne électorale durera sept jours, du 8 décembre à 0h au 14 décembre à minuit, a précisé M. Touré, également ministre de la Communication.

La Cour suprême ivoirienne a annulé les élections municipales et régionales couplées du 13 octobre dans six municipalités : Grand-Bassam, Port-Bouët, Bingerville (banlieue d'Abidjan), Lakota (sud-ouest), Rubino (sud-est) et Booko (nord-ouest), et deux régions, le Lôh-Djiboua (sud-ouest) et le Guémon (ouest).

Des violences avaient éclaté à Grand-Bassam, ville balnéaire de 100.000 habitants située à 30 kilomètres d'Abidjan, et à Port-Bouët, une des 13 communes de la capitale économique ivoirienne, après le scrutin. A Lakota, une personne avait été tuée le jour du vote.

Les élections ont été marquées par des violences ayant fait au moins cinq morts dans l'ensemble du pays, de nombreuses accusations de fraudes et de multiples problèmes dans les bureaux de vote, certains n'ayant ouvert que tardivement, voire pas du tout.

La coalition au pouvoir, le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), a remporté ces municipales et régionales devant le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), ancien allié du RHDP passé dans l'opposition, et des candidats indépendants.

Agences

Agences

Bonnets rouges et gilets jaunes, même combat des Français?

Rester dans une logique d'austérité allait déboucher fatalement sur l'insurrection! Le symbole des "Bonnets rouges" était frappant et aurait dû interpeller davantage les politiques.

Face aux dernières manifestations, casses et autres grogne sociale en France, il faut prendre le temps de s'arrêter sur l'importance déterminante de l'abolition d'une certaine conception du Pouvoir, toujours d'actualité dans l'idée d'État de droit... lequel ne pense pas devoir tenir compte du principe fondamental de la volonté d'un peuple qui le légitime ; sa notion du droit étant toujours celle du "droit divin", ou ce qui revient au même, d'un droit "pontificaliste théocratique" constituant encore aujourd'hui la matrice dans laquelle se pense et s'exerce un Pouvoir qui ne peut en rien être compatible avec la démocratie, quant à elle exigeant l'exercice d'une autorité au nom d'une volonté souveraine de tout un peuple qui se gouverne pour lui-même et par lui-même...

On le voit encore à l'occasion de cette confrontation du peuple avec ceux qui prétendent détenir un pouvoir sur lui, l'urgence qu'il y a pour la France, d'abolir la 5e République monarchique et de réunir des Assemblées constituantes, afin de réécrire la Constitution pour une sixième République enfin démocratique, en réalisant cette fois-ci la réforme radicale de la matrice du Droit, réforme qui n'avait jamais été réalisée jusqu'à présent ; ce qui explique pourquoi la création d'une vraie démocratie en France (comme d'ailleurs partout où le théocratique s'impose) n'avait pas encore eu lieu.

Monothéisme financier triomphant ?

A partir de là, les choses pourraient cesser de tourner en rond et nous pourrions imaginer une Europe existante, une Europe des Nations, une Europe avec une monnaie commune mais certainement pas unique, etc.

Qui, parmi les "élites", observe vraiment la réalité s'étalant actuellement sous nos yeux? Qui, au niveau de ceux qui nous gouvernent, veut vraiment devenir réellement responsable de la vie des personnes de son pays? Qui, auprès de ceux qu'on nomme les "responsables politiques", accepte d'entrer dans cette conscience aigüe de la citoyenneté? Qui accepte réellement "l'inconnu", la remise en cause, une auto-critique politique de la France? Qui veut vraiment sortir du néo-conservatisme et de l'ultralibéralisme exacerbés de l'Europe vendue aux puissances financières qui dirigent le monde du haut de leur indifférence pour l'être humain réduit à n'être que le serviteur inconditionnel de ce matérialisme marchand et l'adorateur soumis du monothéisme financier triomphant?

Ce nouveau dieu qui fait régner sa loi de soumission en broyant toute revendication humaniste exige "l'austérité", plus de profit pour lui, donc plus de "croissance" pour son empire prédateur et anthropophage. Tous ceux qui refusent de servir cette cause sont éliminés sans scrupule et une fois même éliminés, ils sont encore tenus



d'être rentables pour la religion du capitalisme planétaire qui veut atteler l'extrême pauvreté elle-même à la roue sans fin du labeur pénale jusqu'à ce que mort s'en suive. Le droit d'exister est désormais lié à l'obligation de travailler comme des esclaves sans la moindre revendication. Le droit d'exister est désormais à nouveau lié à celui de se taire, à celui de travailler « gratuitement » pour le Seigneur et Maître de cet impérialisme financier aux mains des dictateurs qui le servent.

Mais, la France étant parvenue à ce point de rupture, la révolte n'était plus très loin...

Il fallait s'y attendre! Lequel des politiques inspirés a-t-il entendu surgir du lointain de la France profonde, le son du tocsin annonçant déjà celui du glas de cette politique d'austérité qui fait passer le marchandisme financier avant la vie sociale des humains?

Ces politiques qui dévalorisent la politique ne veulent rien remettre en cause! Ils ne veulent pas l'abolition de la 5e République, ils ne veulent pas l'abolition de leurs exorbitants privilèges, ils ne veulent pas l'abolition du cumul des mandats, ils ne veulent pas entendre parler d'une autre Europe, ils ne veulent pas écouter la voix des referendum(s), ils ne veulent pas renoncer aux idées ultra libérales qui revendiquent "l'austérité" comme un credo du dogme néo-conservateur de l'ordolibéralisme, et enfin ils veulent coûte que coûte limiter au maximum les libertés citoyennes par la constitutionnalisation de "l'état d'urgence" et la censure inquisitoriale, arbitraire, de tous les moyens existants d'information!

La révolte des Bonnets rouges

Le tocsin qui sonne depuis octobre 2013, était celui de la révolte des "Bonnets rouges". Les quelques arrogants du Pouvoir que nous avons entendu plaisanter sur les "Bonnets rouges" avaient tort de prendre à la légère ce signal qui venait dire qu'une politique de "l'austérité" et son discours dogmatique adjacent sur la croissance à tout prix avaient déjà fait faillite. L'austérité et la destruction du corps social ne sont pas une solution pour les travailleurs spectaculairement méprisés et abusés par les prédateurs de cette politique génocidaire de l'Europe aux ordres du Tout Puissant monothéisme financier.

L'insurrection qui vient et qui est là aujourd'hui, était clairement annoncée par le mouvement des Bonnets rouges. Ce saccage des portiques de l'écotaxe indiquait très explicitement qu'il s'agissait d'un raz le bol d'une politique de pillage et d'arnaque, de détressement des citoyens.

L'exercice de l'autorité implique une authentique délégation participative des citoyens et non pas ce réflexe conditionné de les infantiliser en les considérant a priori comme de potentiels et perpétuels délinquants qu'il faut traiter avec mépris et comme des irresponsables chroniques... sous prétexte que de véritables délinquants profitent des mouvements sociaux pour casser le sens de ces mouvements!

Rappelons encore cette parole de Brissot prononcée en 1791 : "Un Pouvoir délégué sans un autre qui le surveille et le contrôle, tend naturellement à violer le principe de sa délégation, et à transformer cette délégation en souveraineté." Cette parole de Brissot n'a jamais été aussi actuelle et son contenu aussi bien vérifié qu'aujourd'hui! Sur les routes de France, des brigades de gilets jaunes neutralisent les «radars jackpot, ceux du pillage gouvernemental, pas ceux qui servent réellement à la sécurité routière!

Rappelons au passage que Sarkozy, ministre de l'Intérieur, avait créé un groupe de "policiers casseurs", chargé d'intervenir dans les manifestations pour briser les mouvements sociaux en les décrédibilisant par un vandalisme d'État organisé... Celui qui voulait des preuves de cela pouvait encore, il n'y a pas longtemps, consulter la publication, sur Internet, du juge Serge Portelli. A l'époque, il avait été censuré : son éditeur menacé par le Pouvoir en place avait renoncé à publier ces révélations majeures. Aujourd'hui c'est Internet qui est censuré à son tour... (Ruptures, d'abord diffusé sur internet, mars 2007, puis édité sous le titre *Nicolas Sarkozy : une République sous haute surveillance*, éditions L'Harmattan, mai 2007.)

L'État, tel qu'il est toujours conçu, ne peut être qu'une secte au comportement sectaire: le pire ennemi des hommes et de la démocratie! La raison, l'intelligence et le bon sens ne peuvent que vouloir l'éradication irréversible de cette supercherie qui affiche son arrogance en se faisant appeler du nom "d'État de droit"!

Il fallait s'y attendre : rester dans une logique d'austérité allait déboucher fatalement sur l'insurrection!

Le symbole des "Bonnets rouges" était frappant et aurait dû interpeller davantage l'État, car la révolte historique des "Bonnets rouges" en Bretagne, survenue à la suite de l'affaire du "papier timbré", ayant poussé Louis XIV à taxer abusivement les actes notariés pour financer ses guerres inutiles et ruineuses en Hollande, avait éclaté en avril 1675 pour s'achever dans le sang et la barbarie de la monarchie de Droit Divin, en septembre 1675!

Les Bonnets rouges, qui se nommaient eux-mêmes les - Torrebén - (Casse-lui-la

tête), et toutes les actions menées à cette époque, annonçaient concrètement tout ce qui allait advenir sur l'ensemble de la France, en 1789.

Au lieu de comprendre ce message, l'arrogance du Pouvoir avait considéré comme d'habitude qu'il fallait réprimer, ce qui était une juste révolte, par le feu, le sang et même la torture, en s'abstenant de toute remise en cause et réflexion responsable.

L'histoire de 2013

En 2013, la France était un volcan sur le point d'entrer en éruption ; cinq ans plus tard voici l'explosion fulgurante du volcan insurrectionnel. Ce n'était certainement pas l'écotaxe en soi qui était concernée, mais l'abus de la pression fiscale pour l'austérité devenue intolérable : aujourd'hui, l'oligarchie au pouvoir a voulu remettre le couvert et il a sa réponse brutale et désormais implacable. Les portiques de l'écotaxe ne représentaient qu'un symbole malheureux de cette oppression fiscale qui tombait à un moment où rien n'avait été fait par la gauche au Pouvoir, pour arrêter le désordre venu d'une Europe riche, n'hésitant pas à exploiter les travailleurs des pays de l'Est entrés récemment dans l'UE, créant ainsi de multiples concurrences déloyales et le désastre économique des Régions. A cela s'ajoutait l'anarchie absolue d'une disparité totale des lois fiscales sur la zone euro et l'absence volontaire d'une Europe sociale unie par une Constitution qui aurait harmonisé le droit du travail et unifié les règles nécessaires pour l'efficacité économique de tous les partenaires de la communauté européenne... Cette situation n'a fait que s'aggraver depuis 2013 et voilà le résultat !

Hollande avait voté "oui" au projet de "Constitution Giscard" alors que le referendum français avait massivement rejeté ce projet, justement parce que ce texte ne contenait pas la moindre considération pour la question sociale ! Hollande restait logique avec lui-même en suivant pas à pas le chemin du Sarkozy ultralibéral, comme Macron aujourd'hui, enfonce le clou du cercueil ultralibéral de la France ! On dirait que l'histoire ne sert pas à grand-chose, puisque les nouveaux venus du Pouvoir ne cherchent pas à sortir du rôle éternel de tout Pouvoir, pervers par nature, qui est celui de s'assurer l'avoir obsessionnel du financier afin de jouir de son pouvoir absolu tout en interdisant aux citoyens leur propre accès à la même jouissance par la technique du pillage, appelée aujourd'hui, "L'AUSTÉRITÉ", salvatrice de l'économie marchande, même si ce terme est soigneusement évité par les prédateurs en place...

Les manipulateurs habituels qui travaillent d'arrache-pied, grâce aux médias collabos, à l'expansion de la rumeur et du dés crédit sur cette réalité d'une voix désespérée qui cherche à se faire entendre dans le mouvement des gilets jaunes, pensent-ils sérieusement qu'ils vont étouffer la révolte présente? Bien au contraire, ils vont contribuer à la rendre encore plus violente et plus radicale, la faisant passer du stade de la révolte à celui de la révolution.

Les politiques d'austérité et les fermetés gouvernementales n'ont jamais donné le renouveau d'une croissance pour le - bien vivre - des peuples puisque la croissance ne sert que le capitalisme parasitaire financier !

Agences

Le VIH sida : une maladie en progression dans le monde

Le syndrome d'immunodéficience acquise, plus connu sous son acronyme Sida, est un ensemble de symptômes consécutifs à la destruction de cellules du système immunitaire par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

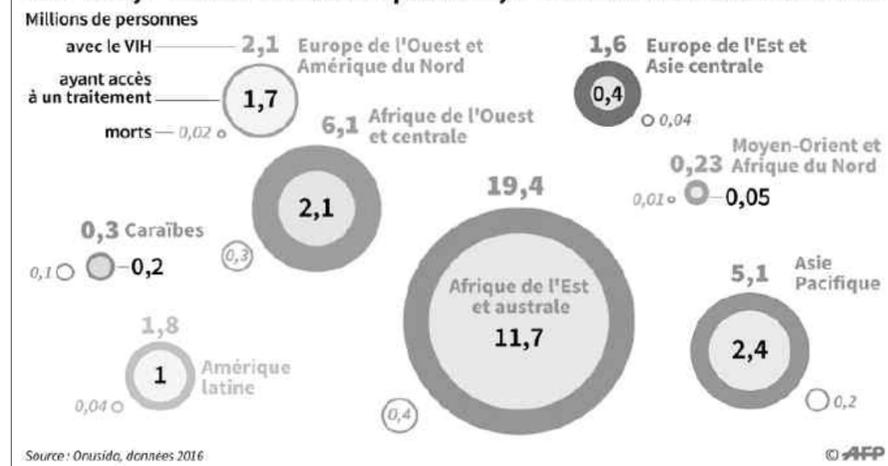
Le sida est le dernier stade de l'infection au VIH, lorsque l'immunodépression est sévère. Il conduit à la mort des suites de maladies opportunistes. Une personne malade du sida est désignée par le terme « sidéen » ou plus rarement « sidatique ».

Trois modes de transmission du VIH ont été observés :

Les trois modes de transmission du VIH ont chacun leurs particularités : par voie sexuelle, par voie sanguine et durant la grossesse et l'allaitement.

La plupart des infections par le VIH ont été ou sont encore acquises à l'occasion de rapports sexuels non protégés. La transmission sexuelle se fait par contact entre les sécrétions sexuelles (ou du sang contaminé par le virus) et les muqueuses génitales, rectales ou buccales. La probabilité de transmission varie entre 0,005% et 0,5% par acte sexuel avec une personne infectée selon le type de rapport sexuel. Le meilleur moyen de protection contre le VIH dans ce mode de transmission est le préservatif. À la suite de la synthèse de plusieurs études, il a été montré que l'usage du préservatif lors de chaque rap-

VIH : 36,7 millions de séropositifs, 1 million de décès en 2016



port et de manière correcte fait baisser le risque d'infection de 85%.

Le mode de contamination par voie sanguine concerne tout particulièrement les usagers de drogues injectables, les hémophiles et les transfusés. Les professionnels de santé (soins infirmiers, laboratoires) sont aussi concernés, bien que plus rarement. Il ne faut pas négliger les risques de contamination lors des modifications corporelles telles que le piercing et le tatouage, si le protocole d'hygiène n'est pas respecté. La probabilité de transmission varie entre 0,67% pour le partage de seringue avec un toxicomane séropositif au VIH et 90% pour la transfusion sanguine avec du sang contaminé.

La transmission mère-enfant du virus peut survenir in utero dans les dernières semaines de la grossesse,

au moment de l'accouchement, et lors de l'allaitement. À noter une tendance à la fausse séropositivité au VIH chez les multipares. En l'absence de traitement, le taux de transmission, entre la mère et le fœtus, avoisine les 20%. L'allaitement présente aussi un risque supplémentaire de contamination du bébé, de l'ordre de 5%, ce qui explique qu'il soit déconseillé en cas d'infection de la mère. Cependant, trois études, l'une menée par P.J. Illif et al. au Zimbabwe, l'autre par H. Coovadia en Afrique du Sud, la dernière par M. Sinkala et al. en Zambie, montrent que l'allaitement exclusif précoce réduit le risque global de transmission postnatale à 4% et accroît la survie des enfants. Actuellement, les traitements disponibles alliés à une césarienne programmée ont réduit ce taux à

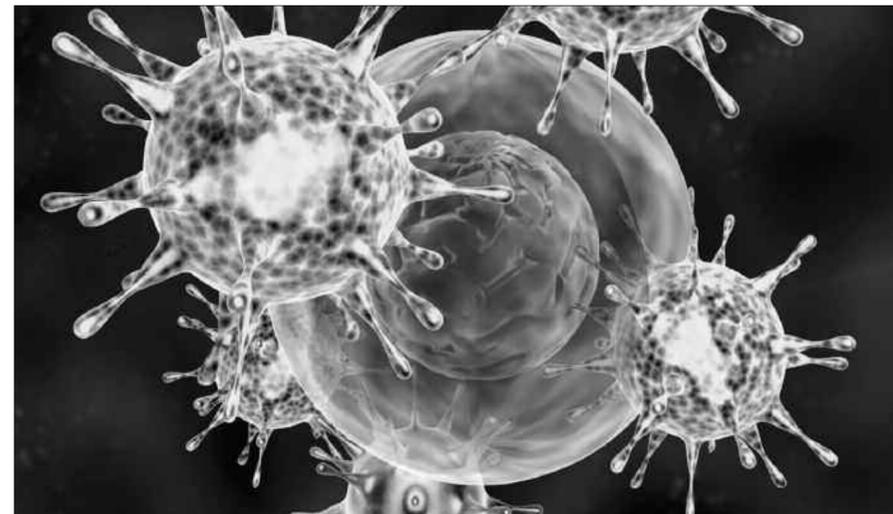
1%. Les résultats sont plus mitigés dans les pays en voie de développement, le risque de transmission postnatale diminuant grâce à l'utilisation de la Névirapine jusqu'à 13% selon HIVNET012, 18% selon Quaghebeur.

Infection

Le VIH désorganise le système immunitaire en infectant les lymphocytes T CD4+. Ces cellules sont en effet les « coordinatrices » de la réponse immunitaire : elles jouent un rôle tout à fait central. La mort des cellules infectées est consécutive au détournement de la machinerie des lymphocytes, qui ne peuvent plus fabriquer leurs propres molécules, ainsi qu'à la destruction de l'intégrité membranaire au moment de la sortie des virus néoformés. Par ailleurs, les cellules infectées exposent à leur surface

membranaire des protéines virales (complexe Env). Ces protéines sont reconnues par des cellules immunitaires saines et s'accrochent au lymphocyte infecté. S'ensuit un processus de "baiser de la mort" (kiss of death) par lequel la cellule saine est détruite par activation de la voie de l'apoptose. Dans ce sens, Luc Montagnier rappelle lors d'un colloque (Bruxelles, décembre 2003) : "la mort massive des lymphocytes T4 n'est pas due à l'infection directe des cellules par la souche virale, qui est alors peu cytopathogène, mais à des mécanismes indirects touchant les cellules CD4+ non infectées. Un des médiateurs de cette apoptose est l'existence d'un fort stress oxydant caractérisé par une prévalence de molécules oxydantes (radicaux libres) sur les défenses antioxydantes de l'organisme." En l'absence de traitement, la quasi-totalité des patients infectés par le VIH évolue vers le sida, phase ultime de la maladie. La durée d'évolution vers le sida a semblé être de deux ou trois ans au début de la pandémie, mais est plutôt de l'ordre de dix ans, ainsi que l'ont montré des études faites en Ouganda. Les raisons de la latence de l'apparition de la maladie demeurent inexpliquées de façon satisfaisante.

Un certain nombre de patients ne développent pas le Sida, même sans traitement : ce sont les asymptomatiques à long terme dont un sous-groupe est composé de contrôleurs du VIH (estimés à 1% des séropositifs) ; leur dénombrement – rendu plus difficile depuis le développement des antirétroviraux – a pu faire l'objet de contestation.



Il existe deux classifications pour décrire la progression de l'infection VIH, fondées sur les manifestations cliniques et les anomalies biologiques avec CD4<200/mm³

Prévention
Les divers modes de transmission du VIH sont désormais parfaitement connus. Il n'existe, à ce jour, aucune vaccination efficace contre le sida. Le préservatif reste actuellement la meilleure prévention²⁰.

Par voie sexuelle

Les rapports réceptifs sont plus à risque que les rapports insertifs, et les rapports anaux réceptifs sont ceux qui comportent le risque de transmission le plus élevé. Selon le ministère de la Santé français, la probabilité de transmission [réf. à confirmer]²¹ par acte varie de :

- 0,5 % à 3 % dans le cas de rapport anal réceptif

- 0,01 % à 0,185 % dans le cas de rapport anal insertif
- 0,03 % à 0,07 % dans le cas de rapport vaginal réceptif
- 0,02 % à 0,05 % dans le cas de rapport vaginal insertif

Ces quatre types de rapports sont classés à haut risque dans le document cité en référence, alors que les rapports oraux réceptifs ou insertifs avec ou sans éjaculation sont tous classés à faible risque, mais sans estimation chiffrée du risque réel.

Les infections sexuellement transmissibles (IST) favorisent la transmission du virus VIH par les micro-ulcérations et l'inflammation qu'elles entraînent localement. Répondent à cette définition la syphilis, la gonococcie, la chlamydiae (CT), l'herpès virus (HSV), la papillomatose et la trichomonase. Être déjà séropositif pour le VIH ne protège pas d'une surinfection

VIH par une nouvelle souche virale potentiellement plus virulente. Les rapports oro-génitaux ne sont pas dénués de risques. Plusieurs cas prouvés de transmission du VIH au cours de rapports oro-génitaux, essentiellement par fellation passive, mais aussi par rapport oro-anal, ont été rapportés. Les personnes séropositives au VIH ne souffrant d'aucune autre MST et suivant un traitement antirétroviral efficace, c'est-à-dire ayant une virémie indétectable depuis au moins six mois, ne risquent de transmettre le VIH par voie sexuelle que de façon négligeable, avec un risque inférieur à 1 sur 100.000.

Lors d'une relation sexuelle, seuls les préservatifs, qu'ils soient masculins ou féminins, protègent du VIH et des principales infections sexuellement transmissibles. Ils

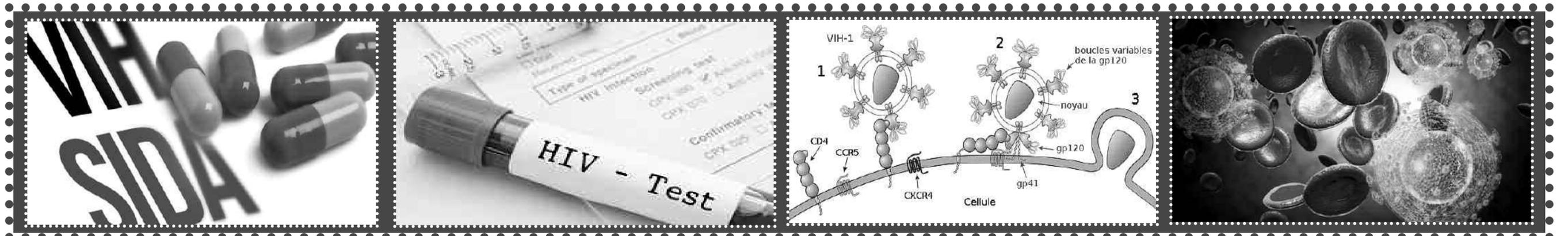
doivent être utilisés lors de tout rapport sexuel avec pénétration (qu'elle soit vaginale, anale ou buccale), avec un partenaire séropositif ou dont le statut sérologique est inconnu.

Circconcision et Sida

Selon certaines études, la circoncision permettrait de réduire la propagation du sida de 38 % à 66 % lors des rapports vaginaux pour le partenaire masculin. L'hypothèse de cette réduction des risques d'infections fut avancée dès 1986, puis confirmée au cours des années 2000 par trois essais contrôlés randomisés. Fortes de ces résultats, en mars 2007, l'OMS et Onusida ont indiqué que la circoncision médicale est une stratégie additionnelle dans la lutte contre l'épidémie de sida dans les zones qui connaissent une épidémie généralisée du virus (prévalence supérieure à 3%) et où sa transmission est essentiellement hétérosexuelle.

Chez les toxicomanes

L'usage de drogue peut permettre la contamination par le partage de seringues par exemple, avec au moins une personne infectée mais de plus certaines drogues peuvent avoir en elles-mêmes une action nocive sur le système immunitaire ; le risque pour la santé peut donc être double. Là encore, certains prônent l'abstinence tandis que d'autres, jugeant que cette position n'est pas réaliste, préfèrent mettre à disposition des toxicomanes un matériel stérile ou des traitements de substitution.





Diagnostic :

il était estimé qu'un tiers des séropositifs ne connaissaient pas leur statut sérologique³⁹. Il n'y a pas de dépistage obligatoire, si ce n'est lors d'un don de sang, de sperme ou d'organe ainsi que lors d'une fécondation in vitro. Il est proposé lors des tests à passer avant la grossesse. Chacun est libre de se poser la question de son propre statut sérologique vis-à-vis du VIH, et d'aller faire un test de dépistage.

Souvent, la primo-infection est silencieuse et l'infection par le VIH passe inaperçue jusqu'à ce que la maladie sida apparaisse ou qu'un test de séropositivité soit effectué.

Tests de dépistage de l'infection
Le diagnostic de l'infection par le VIH fait appel à la détection dans le sang des patients des anticorps dirigés contre le VIH. C'est la recherche de séropositivité au VIH, qui est un signe de l'infection ; mais l'absence de séropositivité au VIH ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu une contamination (ce qui peut être le cas au tout début de l'infection).

La législation française actuelle exige l'utilisation de deux trousses sérologiques différentes lors du test de dépistage, car le test Elisa, s'il présente une sensibilité de 99,9 % (c'est-à-dire qu'il ne passera pas à côté d'une personne infectée), peut donner des résultats faussement positifs, en particulier lors de grossesses multiples⁸, lors de maladie grippale, chez les porteurs de facteur rhumatoïde, etc. Deux tests différents sont donc réalisés issus de deux laboratoires différents. Ces tests sont des tests à limite, c'est-à-dire que la séropositivité au VIH est déclarée si le taux d'anticorps dépasse une certaine valeur fixée par le fabricant du test. Afin d'éliminer le risque de résultat faussement positif, la séropositivité au VIH sera confirmée par un second prélèvement pour confirmation par un Western blot (immuno-



blot). Le malade est considéré séropositif au VIH si des anticorps dirigés contre les protéines constitutives du virus et contre les protéines internes du virus sont observés.

Il est également à noter que les tests de séropositivité au VIH dans les pays en voie de développement se réduisent le plus souvent à un seul test Elisa effectué auprès des femmes enceintes, qui constituent les populations les plus faciles à dépister à l'hôpital. Les tests de dépistage (Elisa) peuvent se révéler faussement positifs chez les personnes atteintes de lupus (ainsi que d'autres maladie auto-immunes tel qu'il a été confirmé au congrès de Yokohama en 1994) mais cela ne se retrouve généralement pas pour les tests de confirmation (Western blot)⁴². Pendant les mois qui suivent une vaccination anti-grippale (deux à cinq mois), le dépistage peut également se révéler faussement positif dans certains cas, y compris pour les tests de confirmation.

Évolution de la charge virale et du système immunitaire Hiv-time-course-Fr.png. Les valeurs temporelles de la phase de latence clinique (ou phase asymptomatique) ne sont qu'une moyenne. Cette phase peut en effet aussi bien durer 1 an que 16, selon l'individu.

Signes cliniques

Les signes cliniques de l'infection par le VIH varient selon le stade de la maladie. Dans son livre *Des Virus et des Hommes*, le professeur Luc Montagnier indique que cette maladie n'a aucun symptôme spécifique constant. Les symptômes de la primo-infection sont peu spécifiques. Ils apparaissent entre une et six semaines après la contamination, sous forme d'un syndrome pseudogrippal, ou mononucléosique. La fièvre est quasi constante, accompagnée de céphalées, de myalgies, d'asthénie. Les signes cutanéomuqueux associés sont une angine érythémateuse ou pseudomembraneuse comme dans la mononucléose infectieuse, et une éruption cutanée maculopapuleuse touchant essentiellement le tronc et la face. Peuvent s'y associer des ulcérations cutanéomuqueuses superficielles, surtout génitales et buccales.

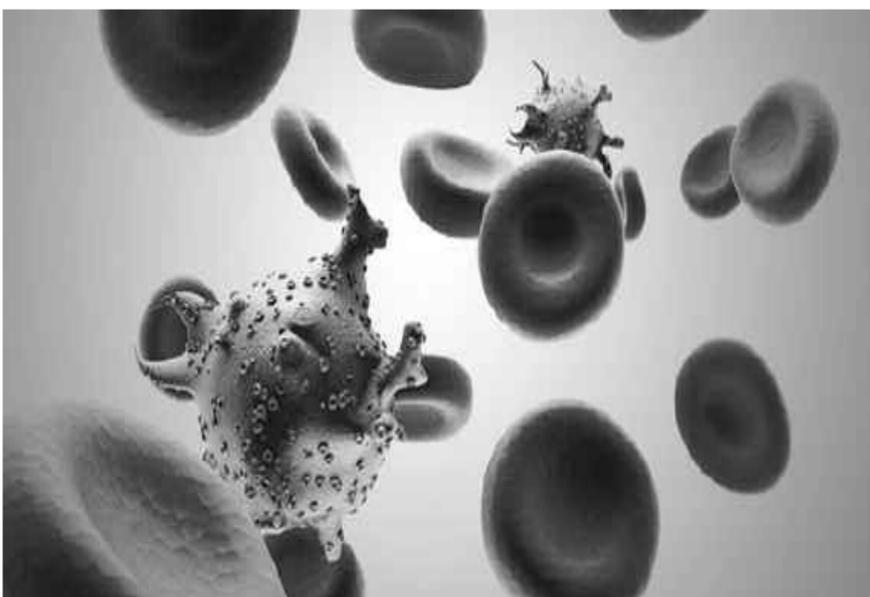
Traitements

Il n'existe à l'heure actuelle pas de traitement permettant de guérir du sida, malgré l'existence de traitements comme les trithérapies rétrovirales qui permettent de contenir l'action du virus avec plus ou moins d'efficacité ; de nombreux morts sont déplorés chaque jour en particulier dans les pays en développement où ces

traitements sont difficilement accessibles en raison de leur coût. Des recherches continuent pour la mise au point d'un vaccin, mais les progrès dans ce domaine sont lents. L'espérance de vie actuelle sous traitement chez le sujet jeune infecté peut dépasser 35 ans.

Cas de sida et décès dans le monde

Depuis l'année 2002, le sida est considéré comme une pandémie mondiale. Les dernières estimations fournies par le rapport Onusida 2007⁵⁶ portent à 33,2 millions, le nombre de personnes séropositives au VIH dans le monde ; 2,5 millions, le nombre de personnes nouvellement séropositives au VIH en 2007 ; et 2,1 millions, le nombre de personnes mortes du sida en 2007. Ce qui permet d'estimer à plus de 25 millions le nombre de morts depuis le début de la maladie en 1981. L'organisation note une stabilisation du taux d'infection (c'est-à-dire du nombre de personnes infectées par rapport à la population globale), ce qui amène à penser que le pic de l'épidémie a été atteint et que celle-ci se stabilise. Cependant, le nombre de personnes infectées a augmenté, en raison de l'augmentation de la population et de l'accès aux trithérapies (qui retarde les décès).



9^e FICA

"Libre", un documentaire sur les migrants projeté à Alger

Le film "Libre", un documentaire émouvant sur l'accueil des réfugiés dans une région de France frontalière de l'Italie, a été projeté dimanche à Alger, programmé dans le cadre du 9^e Festival international du cinéma d'Alger (Fica) en présence de son réalisateur, Michel Toesca.

Présenté en compétition du festival ouvert samedi, le documentaire se focalise sur l'accueil des demandeurs d'asile qui ont fui leurs pays à cause des conflits, à travers le portrait de Cédric Herrou, un habitant de la vallée de la Roya, à l'extrême sud-est de la France. Sorti en 2018, le documentaire de 100 mn s'intéresse à cet agriculteur qui croise un jour le chemin de ces réfugiés subsahariens refoulés d'Italie et décide de leur offrir un abri tout en les assistant dans leurs démarches administratives de demandeurs d'asile. Empreint d'émotions, *Libre* dessine le portrait de Cédric, partagé entre ses occupations agricoles et l'accueil des migrants dans son domicile, ce qui lui vaut d'être régulièrement perquisitionné par la police. Cédric, poursuivi en justice pour avoir aidé ces sans-papiers à s'installer et circuler en France, subit des pressions de la part des autorités judiciaires et policières. Appuyé par des témoignages de migrants, le film s'attarde sur les conditions misérables des "sans papiers, souvent refoulés aux frontières par les autorités italiennes et françaises".

Le documentaire montre également des bénévoles comme Isabelle, infirmière qui prête ses services à ces réfugiés, parmi lesquels se trouve une femme enceinte.

Les paysages naturels et paisibles de la Roya, cette région qui accueille des centaines de réfugiés fuyants les zones de conflits en Afrique notamment, ont servi de décors à ce film réaliste qui pointe du doigt les entraves aux



demandes asile. Présent à la projection, le réalisateur Michel Toesca, affirme que son documentaire traite sous un angle "humain" du drame des réfugiés qui, fuyant les violences dans leurs pays d'origine, font face au "dénî de solidarité" et à la stigmatisation dans les pays d'accueil. "A travers 'Libre', j'ai voulu porter à l'écran l'hospitalité d'une vallée singulière qui défend une cause universelle", a-t-il résumé.

Projeté en séance spéciale au dernier Festival de cinéma de Cannes (France), "Libre" a été salué par le public et le jury. Neuf documentaires sont programmés en compétition du 9^e Fica qui prévoit également la projection de neuf fictions.

Le 9^e Fica se poursuit jusqu'au 9 décembre à la Salle Ibn Zeydoun à raison de trois projections par jour. L'entrée est gratuite.

La voix des anges de Kamel Laïche projeté en avant-première

Le long métrage de fiction *La voix des anges*, un mélodrame social explorant la société algérienne à travers sa jeunesse, du réalisateur Kamel Laïche, a été projeté en avant-première dimanche soir à Alger.

D'une durée de 96 mn, ce film a été présenté en compétition du 9^e Festival international du cinéma d'Alger (Fica), ouvert samedi à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Ryadh El-Feth.

La voix des anges relate l'histoire de Mahrez, campé par Nassim Madani, un jeune Algérois sans formation, sans occupation, ni grandes ambitions sur-

vivant de petits larcins la journée pour se payer des psychotropes dans son quartier populaire des hauteurs de la capitale.

En arrachant le portable d'un automobiliste, Mahrez se fait arrêter par les forces de l'ordre mais contre toute attente, la victime, Khaled, un cinéaste joué par Nidal El Melouhi, retire sa plainte et offre au jeune un travail sur son plateau de tournage.

Cette rencontre change la vie du jeune homme qui oublie sur le plateau son père violent, son frère emprisonné et sa mère battue et humiliée quotidiennement. A partir de ce moment un autre film s'installe dans le film, celui qui est en tournage et qui aborde l'endoctrinement extrémiste des jeunes Algériens pendant les années de terrorisme mettant en scène un autre jeune homme en détresse, aidé puis récupéré par une association clandestine.

Le film en tournage montre toutes les étapes d'endoctrinement jusqu'à l'épreuve ultime où le jeune homme doit abattre un homme de sang froid pour pouvoir rejoindre d'autres groupes terroristes dans le maquis.

Très enthousiasmé par son nouveau travail et par le monde de la production cinématographique Mahrez commence à rêver d'une vie meilleure pour lui et pour sa mère.

Le 9^e Fica se poursuit jusqu'au 9 décembre avec sept autres longs métrages en compétition dont *Le droit chemin* de Okacha Touita, *Rusty Boys* du Luxembourgeois Andy Bausch, *Une saison en France* du Tchadien Saleh Harounou, *L'autre côté de l'espoir* du Finlandais Aki Kaurismäki.

ORAN

75 copies de documentaires sur la guerre de Libération nationale répertoriées

Le laboratoire qui répertorie des films de guerre au cinéma algérien de l'université d'Oran Ahmed-Benbella a collecté 75 copies de documentaires traitant de la Guerre de libération nationale, a-t-on appris, lundi, de son responsable. Ce laboratoire scientifique qui active au département des arts dramatiques dispose de 70 à 75 copies de documentaires traitant de la glorieuse guerre de Libération non regardée par le public algérien, a indiqué son chef, le professeur Aïssa Ras El Ma. Ces œuvres cinématographiques traitent de différents événements qu'a connus l'Algérie durant la colonisation française à travers des témoignages d'amis de la cause algérienne, d'une élite française sympathisante et des soldats français à l'époque.

Ces copies ont été acquises par des chercheurs activant au laboratoire, d'archives de pays européens dont la Bulgarie et la France, notamment le Centre de recherche français d'archives cinématographique d'Afrique noire, a-t-on ajouté.

Ces œuvres historiques constituent une matière de recherche pour ceux qui préparent des thèses de doctorat sur l'histoire de la guerre de Libération nationale, a-t-il souligné, signalant que le laboratoire met cette archive à la disposition des chercheurs et dote les étudiants de tous les moyens nécessaires pour réaliser leurs thèses. Créé en 2010, ce laboratoire dispose de quatre groupes de recherche dans les disciplines liées à la Guerre de libération nationale, renfermant 35 chercheurs, dont des étudiants en doctorat. A l'occasion de la célébration du 58^e anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960, il compte projeter un film documentaire intitulé *11 Décembre 1960* en plus de l'organisation d'activités culturelles sur cet événement historique.

PRÉVUE AU PALAIS DE LA CULTURE

La 6^e édition des Journées du court métrage de Tlemcen aujourd'hui et demain

La 6^e édition des Journées du court métrage de Tlemcen aura lieu aujourd'hui et demain au Palais de la culture, a-t-on appris du directeur de cet établissement culturel.

Plus d'une vingtaine de jeunes réalisateurs représentant différentes wilayas du pays à l'instar de Tlemcen, Oran, Mostaganem, Médéa, Alger, Tizi-

Ouzou, Aïn-Defla, Bordj Bou-Arréridj, Blida, Tébessa, Djelfa, Guelma et Béchar, prendront part à cette manifestation cinématographique consacrée exclusivement au court métrage.

"L'objectif est de créer un espace d'échanges entre les jeunes réalisateurs du pays et d'encourager les

jeunes talents de Tlemcen à activer davantage dans ce genre filmique qui a besoin de s'affirmer sur la scène culturelle locale", a souligné le même responsable.

Les meilleures œuvres seront primées à la clôture de ces journées, dont la programmation comporte des œuvres aux thématiques variées, comme l'his-

toire, les faits de société, l'humour et autres. Les organisateurs de cette édition ont également prévu des conférences-débats animées par des spécialistes du 7^e art. Les communicants aborderont le cinéma arabe à l'orée du développement technologique et les techniques du montage et du découpage des séquences de films.

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Direction De La Santé Et De La Population De La Wilaya De Médéa
Etablissement Public De Santé de proximité de Berrouaghia

Avis De Recrutement

Le Directeur de l'établissement public de santé de proximité de Berrouaghia lance un avis de recrutement externe suivant les conditions et critères indiqués ci-dessous.

Grade et Corps	Mode de recrutement	Mode de recrutement	Spécialité	Nombre de Postes	Lieu de travail
Médecin Généraliste de Santé publique	Concours sur titre	Les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	docteur en médecine	09	Polyclinique Boucherabil

Les Dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- Une Demande manuscrite de participation.
- Une copie du titre ou du diplôme exigé.
- (02) deux Photos.
- Une copie de la pièce d'identité.
- Copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
- Les Relevés de notes de cycle d'études
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité. Celle-ci doivent être dûment visés par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé.
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif professionnel ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant.
- Tout document justifiant une formation supérieure au niveau du diplôme requis par apport au diplôme exigé.
- une fiche des renseignements, dûment remplie par le candidat.

Délais de l'inscription et dépôt des dossiers :

- Les inscriptions seront ouvertes pendant 20 jours ouvrables à compter de la date de la première publication sur un quotidien national.
- Les Dossiers de candidature doivent être adressés par poste au directeur de l'établissement public de santé de proximité de Berrouaghia déposés directement auprès de la direction de l'établissement public de santé de proximité de Berrouaghia accusé de réception.

Observation :

Tout dossier arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

Le Directeur

Midi Libre n° 3558 - Mercredi 5 décembre 2018 - Anep 836 762

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIR MOURAD RAIS
COMMUNE DE GUÉ DE CONSTANTINE

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°12/2018

Le président de l'assemblée populaire communale de Gué de Constantine lance un appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales en vue d'acquiescer un matériel dont :

Objet n°01 : Acquisition de : matériels roulants de nettoyage et d'assainissement : acquisition de quatre (04) camions bennes tasseuses de capacité 12M³ (±01M³).

Les fabricants, les concessionnaires, les revendeurs et les distributeurs intéressés par le présent objet disposant :
-une moyenne des bilans des trois (03) dernières années avec un chiffre d'affaires équivalent ou supérieur à 20.000.000,00 DA.
-Une expérience professionnelle dans le domaine de la vente des camions et engins destinés pour le nettoyage justifié par une (01) attestation de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage signée et enregistrée

Peuvent se rapprocher au :
Siège de l'assemblée populaire communale de Gué de Constantine
lot B2 ZHUN Aïn Naadja
N° NIF : 098416269000132

En vue du retrait du cahier des charges contre un paiement de la somme de mille cinq cent dinars (1500,00 DA) payé auprès du trésorier communal de Gué de Constantine - siège de la commune de Gué de Constantine.

Le dépôt de l'offre préparée conformément aux dispositions émises sur le cahier des charges est arrêté à 13h à l'adresse suscitée, le dernier jour de la préparation des offres fixée à quinze (15) jours en référence à la première parution sur la presse ou le BOMOP.

- La durée de validité des offres est la période de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.
- Le dossier de candidature (01) l'offre technique (02) et l'offre financière (03) seront fermés, cachetés séparément dans trois (03) enveloppes intérieures et intégrées dans l'enveloppe extérieure.

I-Enveloppe n°01 : le dossier de candidature :

contient : (voir cahier des charges)
-Déclaration de candidature (selon modèle joint)
-Déclaration de probité (selon modèle joint)
-Le statut pour les sociétés
-Tout document permet d'évaluer les capacités des candidats, soumissionnaire
-L'extrait de casier judiciaire
-Le registre de commerce

-Les attestations fiscales et d'organisme de sécurité (CNAS, CASNOS)
-Extrait de rôle
-Carte d'immatriculation fiscale

-Liste des moyens humains et matériels à mettre dans le projet avec justifications (diplôme, attestation nominative de la sécurité sociale, carte grises factures)

II-Enveloppe n°02: l'offre technique
contient (voir cahier des charges)

-Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire

III-Enveloppe n°03 : l'offre financière
contient (voir cahier des charges)
-Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire signé et daté
-Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment par le soumissionnaire

-La lettre de soumission (selon modèle joint)

L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne porter que la mention :

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales N°12/2018

A Monsieur le président de l'assemblée populaire communale de Gué de Constantine

Objet : Acquisition de : matériels roulants de nettoyage et d'assainissement acquisition de quatre (04) camions bennes tasseuses de capacités 12M³ (±01M³)

SOUSSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET EVALUATION DES OFFRES

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune de Gué de Constantine le jour correspondant au dernier jour de la préparations des offres à 13h30.

Midi Libre n° 3558 - Mercredi 5 décembre 2018 - Anep 836 769

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère de l'Education Nationale
Direction de l'Education de la Wilaya
d'El-Oued
N° d'identification fiscale : 099039019044516

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°10 / 2018

La Direction de l'Education de la wilaya d'El-Oued relance suite à l'annulation de la procédure, un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour objet :

« Renouvellement des équipements des établissements du moyen »

Lot n° 01 : Mobilier scolaire Lot n° 02 : Equipements d'informatique et ses accessoires

Les fournisseurs et les entreprises intéressées (grossistes, importateurs et fabricants), spécialisés dans ce domaine d'équipement qui ont un registre de commerce convenable à la nature de ces équipements, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de l'Education de la wilaya d'El-Oued site à 08 Mai 1945, au SPS (Bureau du suivi de constructions et d'équipements scolaires), ceux qui :

- Avoir réaliser au moins, un projet de la même nature de 10.000.000,00 DA (certificat de bonne exécution délivrée par des entreprises publiques)
- Avoir au moins, le moyen du chiffre d'affaires pour les trois dernières années (2015-2016-2017), 12.000.000,00 DA (visées par les services des impôts).

Le dossier de candidature :

- La déclaration de candidature dûment remplie, signée, cachetée et datée
- La déclaration de probité dûment remplie, signée, cachetée et datée
- Statut pour les sociétés avec les modifications existantes
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Attestation du dépôt légal des comptes sociaux pour le candidat ou soumissionnaire
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires

*Capacités professionnelles : copie du registre de commerce

*Capacités financières : les bilans fiscaux ou l'attestation de chiffre d'affaires de l'entreprise pour les trois dernières années (2015-2016-2017), (visées par les services des impôts)

*Capacités techniques : humaines, matérielles et professionnelles ; attestation de bonne exécution ou de livraison y compris les montants des opérations, signé par l'ordonnateur.

L'offre technique :

- La déclaration à souscrire dûment remplie, signée, cachetée et datée
- Le cahier des charges dûment rempli, signé, cacheté et daté portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
- Le planning prévisionnel d'exécution ou de livraison dûment rempli, signé, cacheté et daté.

L'offre financière :

- La lettre de soumission dûment remplie, signée, cachetée et datée
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé, cacheté et daté
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, signé, cacheté et daté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique", "offre financière" selon les cas. Ces enveloppes sont lises dans une autre enveloppe cachetée anonyme, comportant la mention suivante :

La Direction de l'Education d'El-Oued
"à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°10 / 2018

« Renouvellement des équipements des établissements du moyen »

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date limite de dépôt de offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres de 09h00 à 12h00 au SPS de la direction de l'éducation d'El-Oued site à 08 Mai 1945 (bureau du suivi de construction et d'équipements scolaires).

La date d'ouverture des plis des offres technique et financière correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00 au siège de la direction de l'éducation d'El-Oued site à 08 Mai 1945.

Les soumissionnaires sont invités pour assister à l'ouverture des plis qui se fera en séance publique conformément à l'article 70 du décret présidentiel 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La durée de validité des offres est fixée à 100 jours, la durée de préparation des offres est prorogée systématiquement d'un mois supplémentaire pour l'entreprise attributaire du marché.

Midi Libre n° 3558 - Mercredi 5 décembre 2018 - Anep 837 156

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère de l'Education Nationale
Direction de l'Education de la Wilaya d'El-Oued
N° d'identification fiscale : 099039019044516

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°14 / 2018

La Direction de l'Education de la wilaya d'El-Oued lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour objet :

« Renouvellement des équipements des établissements scolaires du cycle moyen compris chauffage et climatisation »

Lot n° 01 : Mobilier scolaire du moyen Lot n° 03 : Climatiseurs

Les fournisseurs et les entreprises intéressées (grossistes, importateurs et fabricants), spécialisés dans ce domaine d'équipement qui ont un registre de commerce convenable à la nature de ces équipements, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de l'Education de la wilaya d'El-Oued site à 08 Mai 1945, au SPS (Bureau du suivi de constructions et d'équipements scolaires), ceux qui :

- Avoir réaliser au moins, un projet de la même nature de 10.000.000,00 DA (certificat de bonne exécution délivrée par des entreprises publiques)
- Avoir au moins, le moyen du chiffre d'affaires pour les trois dernières années (2015-2016-2017), 12.000.000,00 DA (visées par les services des impôts).

Le dossier de candidature :

- La déclaration de candidature dûment remplie, signée, cachetée et datée
- La déclaration de probité dûment remplie, signée, cachetée et datée
- Statut pour les sociétés avec les modifications existantes
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Attestation du dépôt légal des comptes sociaux pour le candidat ou soumissionnaire
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires

*Capacités professionnelles : copie du registre de commerce

*Capacités financières : les bilans fiscaux ou l'attestation de chiffre d'affaires de l'entreprise pour les trois dernières années (2015-2016-2017), (visées par les services des impôts)

*Capacités techniques : humaines, matérielles et professionnelles ; attestation de bonne exécution ou de livraison y compris les montants des opérations, signé par l'ordonnateur.

L'offre technique :

- La déclaration à souscrire dûment remplie, signée, cachetée et datée
- Le cahier des charges dûment rempli, signé, cacheté et daté portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
- Le planning prévisionnel d'exécution ou de livraison dûment rempli, signé, cacheté et daté.

L'offre financière :

- La lettre de soumission dûment remplie, signée, cachetée et datée
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé, cacheté et daté
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, signé, cacheté et daté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique", "offre financière" selon les cas. Ces enveloppes sont lises dans une autre enveloppe cachetée anonyme, comportant la mention suivante :

La Direction de l'Education d'El-Oued
"à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°14 / 2018
« Renouvellement des équipements des établissements scolaires du cycle moyen compris chauffage et climatisation »

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date limite de dépôt de offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres de 09h00 à 12h00 au SPS de la direction de l'éducation d'El-Oued site à 08 Mai 1945 (bureau du suivi de construction et d'équipements scolaires).

La date d'ouverture des plis des offres technique et financière correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00 au siège de la direction de l'éducation d'El-Oued site à 08 Mai 1945.

Les soumissionnaires sont invités pour assister à l'ouverture des plis qui se fera en séance publique conformément à l'article 70 du décret présidentiel 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La durée de validité des offres est fixée à 100 jours, la durée de préparation des offres est prorogée systématiquement d'un mois supplémentaire pour l'entreprise attributaire du marché.

Midi Libre n° 3558 - Mercredi 5 décembre 2018 - Anep 837 153

FOOTBALL, 16^{ES} DE FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

La Saoura en conquérant à Abidjan

La JS Saoura affrontera, aujourd'hui, le SC Gagnoa de Côte d'Ivoire en match retour des 16es de finale de la Ligue des champions d'Afrique, avec la ferme intention de confirmer le résultat du match aller (2-0).

PAR MOURAD SALHI

Le club phare de la Saoura aspire à faire mieux par rapport à sa première participation dans cette épreuve continentale très importante. Les Bécharois, rappelons-le, s'étaient faits éliminer au tour préliminaire de l'édition 2017 par les Nigériens d'Enugu Rangers (aller 1-1, retour 0-0). Les coéquipiers de Yahia Cherif, qui restent sur une victoire de 2 buts à 0, en match aller disputé au stade du 20-Août à Béchar, tenteront de confirmer en terre ivoirienne. Les Bécharois auront une mission moins compliquée, eux qui partent avec le précieux avantage de 2 buts.

Les joueurs de l'entraîneur Nabil Neghiz devront tout de même rester vigilants face à une équipe ivoirienne qui va chercher à refaire son retard à domicile et devant son public. Conscient de la difficulté de sa mission en déplacement, le premier responsable à la barre technique de cette formation ne veut pas se présenter au stade Robert-Champroux d'Abidjan dans la peau de la victime expiatoire. Cette formation bécharoise est appelée à sortir le grand jeu à Abidjan pour espérer préserver son avantage et revenir avec le ticket qualificatif pour le prochain tour de cette prestigieuse compétition. La JS Saoura ne se présentera pas devant cette formation



ivoirienne juste pour défendre mais elle fera de son mieux pour remporter le match.

"C'est vrai que nous restons sur une victoire chez nous, mais rien n'est acquis. Nous sommes tenus de rester vigilants devant un adversaire qui cherchera à renverser la vapeur. Nous sommes conscients de ce qui nous attend là-bas. Nous avons bien profité de la semaine précédant ce rendez-vous pour mieux nous armer sur tous les plans. Nous n'allons pas nous contenter de défendre. On fera de notre mieux pour revenir avec un résultat positif et une qualification au prochain tour", a indiqué Nabil Neghiz.

Côté effectif, le technicien bécharois aura entre ses mains toutes les cartes pour composer un onze entrant capable de négocier le billet qualification

des 16^{es} de finale. Cette manche retour de la Ligue des champions sera dirigée par un trio arbitral du Burkina-Faso. Il s'agit de Boureima Sanogo qui sera assisté par Drissa Modeste Sessouma et Habib Judicael Sanou. Le coup de starter du match sera donné à 16h.

Pour rappel, la Confédération africaine de football a décidé cette année d'apporter quelques changements dans la programmation des compétitions africaines afin de les aligner avec le calendrier européen. C'est la raison pour laquelle la nouvelle saison a débuté en novembre pour s'achever en mai. Dès l'année prochaine, le cycle ira de septembre à mai de l'année suivante.

M. S.

CHAMPIONNATS D'ALGÉRIE DE VOLLEY-BALL

"Le ministère ne financera pas les clubs"

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a indiqué, lundi à Alger, que son département n'allait pas financer les clubs de volley-ball qui boycottent les championnats d'Algérie de Super-division (messieurs) et de Nationale Une (dames) pour des raisons "financières".

"En toute franchise, l'État ou le ministère ne peut pas financer toutes les disciplines sportives. Les clubs doivent trouver des moyens de financement, dont les fonds de wilaya et les entreprises économiques susceptibles de sponsoriser ces équipes. Le ministère est là pour accompagner le sport selon les lois de la République", a déclaré Hattab en marge des travaux de la journée de sensibilisation et de lutte contre la

sédentarité au complexe Mohamed-Boudiaf. En dépit des appels du président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Mustapha Lemouchi, pour la reprise des championnats nationaux, les présidents de club ont décidé, samedi à Blida, de poursuivre le boycott de la compétition.

Dans leurs interventions à une rencontre avec le patron de la FAVB, les présidents de club ont soutenu que la décision d'entamer les compétitions était tributaire de l'examen des différents problèmes posés.

Ils ont notamment exigé de Lemouchi de soumettre le problème de manque de finances qui est, selon eux, "un problème commun à la majorité des clubs", au ministre de la Jeunesse et des Sports, tout en appe-

lant ce dernier à la "prise de toutes les mesures susceptibles d'améliorer leur situation qui impacte négativement sur les résultats de leurs clubs sur le terrain", estiment-ils.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports a également fait savoir que "son département communique avec les présidents des Fédérations sportives qui s'occupent de la coordination avec les clubs. Ce n'est pas fuir nos responsabilités, mais le respect de l'ordre hiérarchique est important et tout le monde doit l'accepter", a-t-il conclu. A noter que sur les 22 clubs animant les championnats nationaux de volley-ball messieurs et dames, seul le GS Pétroliers, sous la coupe de Sonatrach, s'est présenté sur le terrain à l'occasion de la première journée.

FAF

Ould Zemirli veut partir

Le président du NAHD, Bachir Ould Zemirli, a annoncé qu'il voulait quitter son poste de vice-président de la Fédération algérienne de football (Faf) dans une déclaration au quotidien *Liberté*. Le dirigeant algérois a déclaré : "Comme tout le monde a pu le constater, je n'assiste pas régulièrement ces derniers temps aux réunions du bureau fédéral, pour la simple raison que je suis très occupé". Et d'ajouter : "Je suis très occupé non seulement par mes affaires personnelles, mais aussi par les élections sénatoriales pour lesquelles je suis candidat."

Bachir Ould Zemirli a ajouté : "Je ne vous le cache pas, il est fort probable que je quitte mon poste de vice-président de la Faf et ce, qu'importe l'issue des élections sénatoriales."

Si Ould Zemirli s'en va ce serait la troisième démission de suite au sein de la Fédération de Zetchi, après celle du directeur des équipes nationales, Boualem Charef, et du directeur technique national, Rabah Saâdane.

LFP

Huis clos pour El-Eulma, 6 mois pour Ouasti

La commission de discipline de Ligue de football professionnelle (LFP) a annoncé les dernières sanctions pour la première partie de saison. Le club du MC El-Eulma jouera son prochain match, à domicile, à huis clos "pour utilisation et jet des produits pyrotechniques sur le terrain". La direction du club de l'Est algérien devra payer une amende de 200.000 DA.

Zoubir Ouasti, manager du MC Oran, a été commandé à six mois de suspension dont trois mois avec sursis pour "critique publique envers un officiel de match".

ARABIE SAOUDITE

Djamel Benlamri prolonge

Arrivé en 2016 à Al Shabab en Arabie saoudite pour sa première expérience en dehors de l'Algérie, le défenseur international algérien, Djamel Benlamri, a prolongé son contrat avec son club.

Le défenseur de 28 ans a signé un nouveau contrat avec Al Shabab qui le relie jusqu'en 2021. Benlamri, qui a joué avec plusieurs équipes en Algérie, a décidé de poursuivre son aventure avec le club surtout qu'il a la confiance des dirigeants mais aussi des supporters et qu'il est considéré comme l'un des meilleurs défenseurs du championnat.

Rappelons que l'ancien contrat de Benlamri avec le club expirera le 30 juin 2020.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Évalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force

commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION

GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1410

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
- Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
- Coordonner les relations de la société de gardiennage
- Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
- Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
- Veiller à l'application de la réglementation relative à

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595



ذكري وترحم

في مثل هذا اليوم
تكون قد مرت سنة
على رحيل الأب
الغالي (بلعيد بلقاسم)،
وبهذه المناسبة الأليمة
تتقدم زوجته عريفة
وأبنائه الأربعة عبد
الباقي، نور الدين
، يحي وقبصل وابنته
الوحيدة وكل عائلة



بلعيد بخالص الدعوات، راجين من المولى العزيز
الكريم أن يتغمده برحمته وأن يجعل قبره روضة
من رياض الجنة، وما عزأونا يا أبي إلا الرضى
بقضاء الله وقدره، إن العين لتدمع لذكراك و القلب
ليحزن لفراقك، لن ننساك يا ينيوع الحبيب، فقد
كنت نعم الزوج و الأب و الصديق المحبوب من
قبل الجميع، ونرجو من كل من يعرفه أن يدعو
له بالرحمة و المغفرة .

(طيب الله ثراك يا أبي)

Cuisine

Chou-fleur à la polonaise



Ingrédients :

1 chou-fleur
2 œufs
100 g de beurre
4 c à soupe de chapelure
Sel, poivre

Préparation :

Diviser le chou-fleur en bouquets, le nettoyer. Faire cuire dans de l'eau frémissante bien salée (10 mn). Egoutter et garder au chaud. D'autre part, faire cuire les oeufs durs; les plonger ensuite dans de l'eau froide, les écaler et les hacher finement. Saupoudrer le chou-fleur d'œufs durs hachés. Faire fondre le beurre dans une casserole et faire dorer la chapelure. La verser sur le chou-fleur et servir, accompagné à volonté avec le reste d'œufs durs hachés.

Gâteau à la citrouille



Ingrédients :

800 g de potiron
150 g de farine
4 œufs
15 cl de crème liquide
120 g de sucre
1/2 sachet de levure chimique
2 c. à soupe de fleur d'oranger
50 g de beurre
1 pincée de sel

Préparation :

Eplucher le potiron pour éliminer l'écorce, les filaments et les pépins et le couper en dés.
Mettre dans une casserole avec 50 g de beurre et cuire jusqu'à évaporation complète de l'eau.
Dans un saladier écraser le potiron égoutté avec une fourchette. Ajouter les oeufs, le sucre, le l'eau de fleur d'oranger et le sel.
Mélanger en incorporant la farine tamisée avec la levure puis ajouter la crème.
Laisser reposer 1h à température ambiante.
Verser la préparation dans un moule à manqué beurré et fariné et faire cuire à four chaud (210 °C) pendant 40 minutes.
Laisser tiédir avant de démouler et laisser refroidir avant de servir accompagné d'une crème anglaise ou d'un coulis de fruits rouges

BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE

Êtes-vous allergique aux cosmétiques ?

Paupières qui démangent ou lèvres qui gonflent : vous êtes peut-être allergique à votre fard ou à votre crème de jour. Comment reconnaître une allergie aux cosmétiques ? Quelles sont les substances les plus à risques ?

Distinguer une allergie d'une irritation :

48 heures après l'application du produit, Mascara, rouge à lèvres, shampoing,

lotion démaquillante... pas toujours aisé d'identifier le produit en cause puisque ces réactions d'eczéma apparaissent souvent 48 heures après son application.

Les allergies sont évidemment à distinguer des irritations, qui affectent surtout les peaux réactives, et se traduisent par des tiraillements, voire des brûlures de la peau. En cause, des lavages trop fréquents, des rinçages insuffisants ou l'utilisation de crèmes inadéquates.

Les irritations disparaissent avec des crèmes adoucissantes et une utilisation plus modérée du produit incriminé.

Allergie aux cosmétiques, les questions à vous poser

Avez-vous mis un produit à l'endroit même de la réaction ?

En effet, la réaction a lieu assez souvent sur la zone où a été appliqué le cosmétique incriminé.

Si vos paupières sont gonflées, avez-vous mis du vernis à ongles ?

Cette question peut paraître étrange, mais, chez certaines personnes, une substance contenue dans le vernis à ongles peut être allergénique.

En tête des allergènes, les parfums

Portez-vous un parfum ? Une allergie peut être due à votre parfum.



Prévention : quels cosmétiques choisir ?

Une fois les allergènes identifiés, optez pour des cosmétiques qui en sont dépourvus en lisant très attentivement la composition des produits choisis sur les emballages. Privilégiez les produits sans parfums ni conservateurs, conditionnés en petits tubes et commercialisés par des laboratoires travaillant avec des dermatologues.

BOITE À PHARMACIE

Ce que l'on doit avoir chez soi

Il est nécessaire d'avoir en permanence certains produits sous la main pour soigner et apaiser au plus vite vos petits bobos et ceux de votre famille.

En cas de petites égratignures, ou de piqûres

Du coton, des ciseaux à bout rond, une pince à épiler, des pansements de tailles différentes, du sparadrap, et des compresses stériles en emballage individuel.

Une solution antiseptique locale qui ne pique pas et qu'on utilisera après avoir lavé la plaie au savon de Marseille

En cas de fièvre et petites douleurs

Un thermomètre, un flacon d'alcool dénaturé à 70° pour désinfecter le thermomètre. De l'aspirine ou n'importe quel médicament à base de paracétamol, en faisant attention au surdosage et aux contre-indications. La posologie doit être absolument respectée sinon des répercussions graves sur la santé peuvent être occasionnées.

En cas de rage de dents

De l'huile essentielle de Clou de Girofle.

En attendant un rendez-vous chez le dentiste, ce produit calmera la douleur si vous versez une goutte sur la dent malade

En cas de poussière dans les yeux ou déconcombrement nasale

Du sérum physiologique en mini doses, et n'oubliez pas jeter la dose après chaque utilisation, surtout pour les soins oculaires

Et si vous avez un petit enfant chez vous : Un mouche-bébé.

Attention

- Rangez produits et médicaments dans une armoire hors de portée des enfants et dans un endroit sec. L'humidité et la chaleur pouvant altérer les produits pharmaceutiques.

- Ne sortez vos médicaments qu'au moment où vous en avez besoin, ne les oubliez dans la cuisine.

- Ne les sortez pas la plaquette sans la remettre dans l'emballage.

- Ne rangez jamais un médicament dans une



boîte qui ne lui correspond pas.

- Ne jetez pas les notices.

- Vérifiez toujours la date de péremption de vos médicaments.

- N'avalez jamais un médicament dont la couleur ou la consistance a changé

- Ne gardez pas plus d'un an un tube de crème entamé.

- Nettoyez régulièrement votre pharmacie

Trucs et astuces

Conserver les jaunes d'œuf...



Les jaunes peuvent être conservés jusqu'à 4 jours au frigo. Plongez-les dans de l'eau et recouvrez-les avec un couvercle ou du film alimentaire afin qu'ils ne se dessèchent pas.

...les blancs d'œufs :



Les blancs doivent être utilisés immédiatement. Ils peuvent éventuellement être surgelés, mais pas conservés au frigo.

Savoir si un œuf est frais :



Plongez l'œuf dans un verre d'eau. Il est :
- extra frais s'il est au fond à l'horizontal
- frais s'il s'incline légèrement
- de plus d'une semaine s'il est vertical
- périmé s'il flotte à la surface

Conserver une mayonnaise



Couvrez-la d'un film alimentaire "au contact", il doit toucher la surface de la mayonnaise. La mayonnaise-maison se conserve 1 à 2 jours maximum.

Des outils vieux de 2,4 millions d'années découverts en Algérie

C'est une trouvaille qui pourrait remettre en cause le titre de "berceau de l'humanité" de l'Afrique de l'Est.

Une équipe de chercheurs publie dans la revue *Science* les résultats de fouilles archéologiques menées en Algérie, au cours desquelles ils ont trouvé des outils façonnés par une main humaine il y a 2,4 millions d'années. C'est presque aussi vieux que les plus anciens jamais découverts, en Éthiopie.

Ils n'ont pas l'air de grand-chose ces galets en calcaire et ces silex. Et pourtant, ils ont quatre particularités qui les rendent très intéressants aux yeux des paléontologues. Tout d'abord, ils sont vieux : 2,4 millions d'années. Ce sont également des outils, car il apparaît qu'ils ont été façonnés, biseautés, par des mains humaines, ce qui en fait parmi les plus vieux jamais découverts. Ils ont par ailleurs été utilisés, puisque des cadavres d'animaux dépecés et frappés ont été dénichés non loin. Enfin, et plus surprenant encore, ils se trouvent là où on ne s'attendait pas du tout à les voir, non loin de Sétif, à 300 kilomètres à l'est d'Alger.

Pourquoi est-ce surprenant ? Parce qu'on avait déjà découvert des outils, plus vieux encore et les plus anciens jamais trouvés :

2,6 millions d'années. Mais c'est à 5.000 kilomètres de là, sur le site de Gona, en Éthiopie. "Il y a deux explications possibles", avance Mohammed Sahnouni, qui a dirigé ces fouilles. "Soit il y a eu une migration très rapide des premiers humains depuis l'Afrique de l'Est en direction de l'Algérie. Soit ce sont les populations qui vivaient en Algérie à l'époque qui ont développé par elles-mêmes la technologie pour façonner des outils. On aurait alors une origine multiple de l'émergence de la technologie lithique et l'adoption d'un régime alimentaire basé sur la consommation de viande".

Une courte différence d'âge de 200.000 ans

En l'état actuel des recherches, il est impossible de trancher entre ces deux hypothèses. Ceci dit, le cœur de Mohammed Sahnouni et de son équipe a sa préférence : "La différence d'âge entre les outils éthiopiens et algériens est très courte, 200.000 ans. Ce n'est pas suffisant pour une migration depuis l'Afrique de l'Est vers le Nord en parcourant plus de 5.000 kilomètres, avec toutes les entraves. Si on considère également la démographie de ces premiers humains, c'est compliqué : il s'agissait de groupes très restreints ne dépassant pas 15 individus. C'est pour ces raisons que nous favorisons la deuxième hypothèse." Le chercheur reste cependant



prudent : "La première n'est pas à exclure". Si Mohammed Sahnouni et son équipe ne se trompent pas, le scénario plaçant l'Afrique de l'Est comme berceau de l'humanité s'en trouverait chahuté. Reste cependant à savoir à partir de quand l'humanité est devenue humanité.

L'émergence du genre Homo, dont Homo sapiens est le dernier représentant, est

considérée comme point de départ. C'est l'apparition d'Homo habilis, nommé ainsi pour sa capacité à faire des outils, il y a justement 2,5 millions d'années environ qui marquerait le début. Si cette capacité est apparue à plusieurs endroits au même moment comme le pense Mohammed Sahnouni, l'Afrique de l'Est perdrait alors son titre.

Ces "vents de sable" du Sahara qui fertilisent... les Antilles



Les "vents de sable ou brumes de sable" sont un phénomène qui touche le bassin méditerranéen mais également les Amériques et en particulier les Antilles. A la même époque, tous les ans, du sable apporté par les vents obscurcit l'atmosphère et s'infiltré partout. En Corse ou dans les Antilles, on se

réveille un matin d'été ou d'automne, et l'air est opaque, laiteux, on y voit mal, ça gratte un peu la gorge, et c'est normal parce qu'on est en train de respirer de minuscules particules, plus petites qu'un millièème de millimètre.

Ces particules constituées de sable et de poussières sont particulièrement nuisi-

bles pour les asthmatiques. Mais les vents de sable ont aussi un aspect positif, parce qu'ils apportent en même temps des éléments qui fertilisent les sols, du fer, par exemple.

Dans les Antilles françaises, en Guadeloupe, en Martinique, ce phénomène est surprenant parce qu'on est sur des îles, et qu'en face, il y a les 6000 km de l'océan Atlantique, on peut donc se demander d'où vient ce sable.

L'association Gwadair, installée à côté de Pointe-à-Pitre, est chargée de la surveillance de l'air. Céline Garbin, chargée d'études, pose des capteurs qui analysent les particules en suspension dans l'air, et les analyses ont montré qu'en 2017, la majorité de ces aérosols provenaient du Sahara, et spécifiquement d'une région au sud de l'Algérie.

Le Sahara, source inépuisable

Dans le Sahara, si la vitesse et la force de l'harmattan sont suffisamment élevées, le vent soulève le sable et les poussières, en particulier au pied des montagnes, là où les sédiments s'accumulent quand il

pleut. Puis un vent puissant, le jet d'est africain, va transporter ces particules à travers l'Atlantique, à une altitude qui peut monter jusqu'à 6 ou 7 km.

Avec le réchauffement du climat, le Sahara a tendance à s'agrandir, la désertification à gagner du terrain. On pourrait donc penser intuitivement que les vents de sable vont s'accroître dans l'avenir. Mais rien n'est simple avec le climat.

Pour Cyril Flamant, du laboratoire Latmos au CNRS, le réchauffement du climat amène un ralentissement de la circulation générale des vents, à l'échelle du globe, et une diminution de la différence de température entre les tropiques ; or c'est justement cette différence, ce gradient de température qui génère le vent. En conséquence, les vents de sable devraient diminuer dans l'avenir. Un autre facteur joue un rôle dans leur diminution prochaine : le réchauffement du climat est causé en particulier par l'accroissement du CO2 dans l'atmosphère. Or le CO2 joue également un rôle fertilisant, qui amène tout doucement un reverdissement du Nord-Sahel.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Soucoupe plongeante

Inventeur : Jacques-Yves Cousteau Date : 1958 Lieu : France

La soucoupe plongeante est un petit sous-marin conçu pour abriter deux personnes et capable d'explorer des profondeurs allant jusqu'à 400 mètres pendant 4 heures. Il a été inventé par Jacques-Yves Cousteau et l'ingénieur Jean Mollard à l'Office français de recherches sous-marines (OFRS).



ENQUÊTES CRIMINELLES



21h00



Affaire Manuela Gonzalez : concours de circonstances ? Dans la matinée du 31 octobre 2008, un promeneur découvre le cadavre de Daniel Cano, un chaudronnier de 58 ans, à l'arrière de son véhicule calciné, dans un champ jouxtant sa maison de Villard-Bonnot, commune de l'Isère. Les enquêteurs écartent la piste du suicide. Le véhicule a été volontairement incendié. Ils s'intéressent au parcours de la veuve, Manuela • Meurtre sur le gril : l'affaire Piet. Le 3 juillet 2006, à La Gouesnière, près de Saint-Malo, en Ille-et-Vilaine, Benoît Piet, manutentionnaire, signale la disparition de son épouse Adeline, 34 ans. Le couple était en instance de divorce et Benoît devait quitter le domicile familial à la mi-juillet... En juin 2008, le père de famille craque lors d'une garde à vue...

LES BRONZÉS : LES SECRETS DE 40 ANS D'AMITIÉ ET DE SUCCÈS



21h00



En novembre 1978, la comédie réalisée par Patrice Leconte, - Les Bronzés -, sortait en salles. Le scénario, signé par la troupe du Splendid, situe l'action dans un club de vacances où la drague est omniprésente. Au fil des rediffusions TV, les répliques et les personnages deviennent cultes. Deux suites sortiront au cinéma. Thierry Lhermitte, Michel Blanc, Josiane Balasko, Marie-Anne Chazel, Patrice Leconte notamment apportent leur éclairage sur la saga.

MYSTÈRE À L'ELYSÉE



21h00



A Paris, en 1895, Madeleine Gassard, ouvrière dans une manufacture à soie, est fière de la réussite de son fils Victor, qui travaille à l'Elysée comme conseiller spécial du président. Une nuit, Madeleine et Victor assistent à un meurtre dans les murs du palais. Alors que le fils est interrogé comme témoin clé, Madeleine réalise qu'il cache des informations capitales au policier qui mène l'enquête. En cherchant à percer ce mystère, elle découvre qu'il fait partie d'un complot qui vise à assassiner le chef de l'Etat.

LA MALÉDICTION DE LA VOLOGNE



21h00



Le 16 octobre 1984, le cadavre d'un enfant est repêché dans la Vologne, un cours d'eau du département des Vosges. La victime, âgée de 4 ans, est Grégory Villemain. Le crime est rapidement revendiqué par un corbeau. Les enquêteurs sont convaincus que le coupable est un proche des parents, Jean-Marie et Christine Villemain. En effet, les lettres anonymes montrent une haine à l'encontre des époux. Leur réussite sociale est pointée. Ce premier volet revient sur les harcèlements subis par les parents du garçonnet, avant l'assassinat.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS



21h00



Solange est déprimée depuis des mois. A Paris, complètement désespéré, Raoul, jeune moniteur d'auto-école, confie à Stéphane, un inconnu rencontré dans une brasserie, le soin de redonner la joie de vivre à sa femme. Mais rien ne la déride. Les deux hommes décident alors de l'emmener au bord de la mer. Rien n'y fait. Solange reste triste. Tandis qu'ils se retrouvent moniteurs dans une colonie de vacances, Solange fait la connaissance de Christian, un adolescent précoce de 13 ans, tête de Turc de ses camarades. Lui seul réussit à lui redonner le sourire.

OPÉRATION TONNERRE



21h00



Lors d'une cure de remise en forme, James Bond est traqué par un individu mystérieux et échappe de peu à la mort. L'homme en question est lié au Spectre, une organisation criminelle internationale. Emilio Largo, l'une des ses têtes pensantes, a commandité le vol d'un bombardier de l'OTAN transportant deux ogives nucléaires. Le Spectre menace de les lancer contre deux grandes villes, sauf si une forte rançon lui est versée.

DOSSIER TABOU



21h00



Depuis près de trois semaines, les gilets jaunes manifestent dans toute la France pour faire entendre la voix des oubliés. C'est l'augmentation de la taxe sur les carburants qui a mis le feu aux poudres. Ce mouvement qui déstabilise le pays entier, à commencer par la classe politique, traduit un malaise que l'on a peine à analyser. Certains parlent de fracture entre la France du haut et la France du bas. Depuis plusieurs mois, -Dossier tabou - enquête sur cette France des oubliés, sur cette pauvreté que l'on nous cache, ou que l'on ne veut pas voir. Celle notamment des travailleurs pauvres, mais aussi des familles monoparentales, pour qui la vie est un parcours du combattant.

LA VÉRITÉ SUR L'AFFAIRE HARRY QUEBERT



21h00



Le sergent Gahalowood est furieux lorsque Marcus lui apprend qu'il est allé voir Elijah Stern, riche bienfaiteur local. Le jeune homme cherche à en savoir davantage sur ses liens avec Nola. Le policier décide de se renseigner de son côté. Marcus envoie les premières pages qu'il vient de rédiger à son éditeur new-yorkais. Harry se remémore le gala de l'été du 17 juillet 1975 : il rencontre Elijah Stern, propriétaire de la maison de Goose Cove. Lors de la tombola, l'écrivain remporte un séjour aux monts Adirondacks pour deux personnes. Il s'y rend avec Nola la semaine suivante.



Web : www.lemidi-dz.com

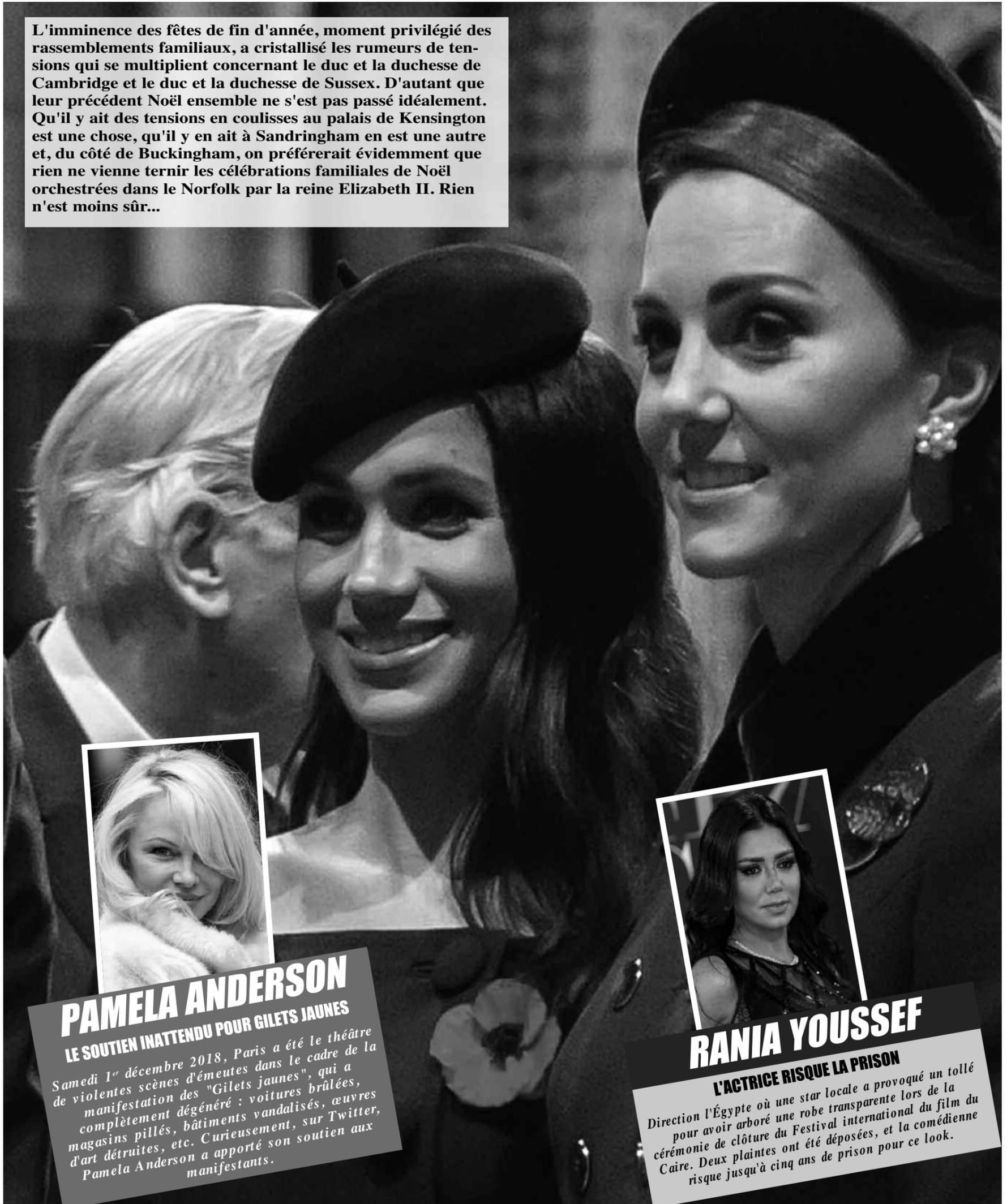
Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzareah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

KATE MIDDLETON ET MEGHAN MARKLE

"MALPOLIE" : LEUR CLASH À NOËL 2017 À ANMER HALL

L'imminence des fêtes de fin d'année, moment privilégié des rassemblements familiaux, a cristallisé les rumeurs de tensions qui se multiplient concernant le duc et la duchesse de Cambridge et le duc et la duchesse de Sussex. D'autant que leur précédent Noël ensemble ne s'est pas passé idéalement. Qu'il y ait des tensions en coulisses au palais de Kensington est une chose, qu'il y en ait à Sandringham en est une autre et, du côté de Buckingham, on préférerait évidemment que rien ne vienne ternir les célébrations familiales de Noël orchestrées dans le Norfolk par la reine Elizabeth II. Rien n'est moins sûr...



PAMELA ANDERSON

LE SOUTIEN INATTENDU POUR GILETS JAUNES

Samedi 1^{er} décembre 2018, Paris a été le théâtre de violentes scènes d'émeutes dans le cadre de la manifestation des "Gilets jaunes", qui a complètement dégénéré : voitures brûlées, magasins pillés, bâtiments vandalisés, œuvres d'art détruites, etc. Curieusement, sur Twitter, Pamela Anderson a apporté son soutien aux manifestants.



RANIA YOUSSEF

L'ACTRICE RISQUE LA PRISON

Direction l'Égypte où une star locale a provoqué un tollé pour avoir arboré une robe transparente lors de la cérémonie de clôture du Festival international du film du Caire. Deux plaintes ont été déposées, et la comédienne risque jusqu'à cinq ans de prison pour ce look.

Fajr	06h13
Dohr	12h38
Asr	15h13
Maghreb	17h31
Icha	18h58

SAHARA OCCIDENTAL

KÖHLER VEUT METTRE FIN AU BLOCAGE DU PROCESSUS DES NÉGOCIATIONS



L'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Köhler, veut mettre fin au blocage du processus des négociations entre le Maroc et le Front Polisario, en réunissant mercredi et jeudi à Genève, les deux parties en conflit. Le Sahara occidental, rappelle-t-on, est un territoire non autonome donc éligible à un référendum d'autodétermination, tel que stipulé par la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU du 14 décembre 1960. Occupé illégalement par le Maroc depuis plus de 40 ans, il reste la dernière colonie de l'Afrique.

Dans un contexte favorable et fort de la dernière résolution du Conseil de sécurité, qui enjoint le Maroc et le Front Polisario de reprendre les négociations "sans préconditions et de bonne foi", en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, l'émissaire onusien a préféré dégeler la situation, en organisant des pourparlers préliminaires sous le format de table-ronde, afin de préparer les prochains rounds de négociations.

C'est dans ce sens que le Conseil de sécurité, qui a prorogé cette fois-ci le mandat de la Mission des Nations-unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (MINURSO) de six mois, veut débloquer la situation en demandant aux deux parties en conflit, de "s'engager à nouveau à faire avancer le processus politique dans la perspective d'une cinquième série de négociations".

Engagé depuis 2007, le processus des négociations est bloqué depuis 2012, à cause de la position marocaine qui refuse d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité prévoyant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Tout laisse indiquer, selon des sources proches du dossier, que l'émissaire onusien veut opérer dans une première phase, pour dépasser la barrière psychologique et "briser la glace", en tant que facilitateur.

Tout porte à croire que dans ce rôle, il veut d'abord analyser, avec les deux parties en conflit et en présence de l'Algérie et de la Mauritanie, en tant que pays voisins et observateurs, les expériences antérieures ainsi que les causes de leur échec. Mais ce qui est sûr, c'est que depuis la prise en charge du dossier en 2017, il a réussi à faire asseoir les deux parties en conflit autour de la même table, après les avoir rencontrées plusieurs fois.

Pour pouvoir assurer, en deuxième phase, son véritable rôle d'émissaire onusien pour le règlement de ce conflit, tout dépendra des résultats de ces pourparlers préliminaires, pour que le Maroc et le Front Polisario, représentant légitime du peuple du Sahara occidental, s'engagent dans une nouvelle série de négociations, après six ans de blocage.

Il est évident, selon des observateurs, que le contexte est différent des rounds précédents, l'expliquant par la résolution du Conseil de sécurité qui a montré en

quelque sorte son exacerbation sur le statu quo de ce conflit, et par la nouvelle approche américaine exprimée par son ambassadeur-adjoint aux Nations-unies et dont son pays est le porte-plume des résolutions du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental.

Jonathan Cohen a précisé, suite à l'adoption de la dernière résolution du Conseil de sécurité du 31 octobre, que les Etats-Unis s'étaient lancés dans une nouvelle approche concernant la MINURSO, soutenant qu'il ne peut plus y avoir de statut quo au Sahara occidental.

Il a déclaré que son pays apporte "tout son soutien" à l'Envoyé personnel Horst Köhler dans ses efforts, pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui permettra l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Ce qui laisse supposer, estime la même source, que l'émissaire onusien engagera un premier pas avec une certaine aisance, que ses prédécesseurs n'avaient pas. Cependant, la grande inconnue dans la relance des pourparlers restera le Maroc, la puissance occupante du Sahara occidental qui est soutenu par la France.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
تحت الرعاية السامية لفخامة رئيس الجمهورية السيد عبد العزيز بوتفليقة
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف
تنظيم ..

الأُسبوع الوطني
العشرين
للقُرآن الكريم

الملقى العلمى تحت شعار
الوفاء في القرآن الكريم
والمسابقة الوطنية في حفظ القرآن الكريم وتجويده وتفسيره

وهران : قاعة المؤتمرات لفندق الميريديان وقاعة المحاضرات للجامع القطب عبد الحميد بن باديس
من 25 إلى 27 ربيع الأول 1440 هـ الموافق : من 03 إلى 05 ديسمبر 2018 م